



**UPA** POUVOIR NOURRIR  
POUVOIR GRANDIR  
*L'Union des producteurs agricoles*

# ASSURER

LA SÉCURITÉ DES REVENUS  
AGRICILES, UNE QUESTION DE

# STABILITÉ



**STEVE GRÉGOIRE**  
Ferme Guy et Steve Grégoire  
Napierville

**UN COCKTAIL  
DE RISQUES À GÉRER**

**LES PROGRAMMES  
DE SÉCURITÉ : COMMENT  
S'Y RETROUVER ?**

**L'INTERVENTION  
DE L'ÉTAT TOUJOURS  
PERTINENTE**



**EN RÉGION**

**ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**  
Ours, loups, coyotes,  
grues du Canada et castors

**OUTAOUAIS-LAURENTIDES**  
Les serres Frank Zyromski  
honorées

**LANAUDIÈRE**  
Découverte de  
l'agriculture lanaudoise

**MONTÉRÉGIE**  
Pétition sur la sécurité  
du revenu

**CENTRE-DU-QUÉBEC**  
Mieux connaître  
les fermes de petite taille

**ESTRIE**  
Foutues corneilles  
d'Amérique!

**MAURICIE**  
Un réseau de fermes témoins,  
une vitrine inspirante

**CAPITALE-NATIONALE-CÔTE-NORD**  
Audiences du BAPE  
sur le projet Énergie Est

**SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN**  
Environnement : pour mieux faire  
connaître la réalité agricole

**CHAUDIÈRE-APPALACHES**  
Nouveaux panneaux  
de sécurité routière

**BAS-SAINT-LAURENT**  
Érable - Proactifs,  
dès la première heure

# ÉTONNAMMENT ABORDABLE



ÉCONOMISEZ

jusqu'à **2 500\$** SUR LES  
ÉQUIPEMENTS  
CAT\*



**OFFRE EXCLUSIVE AUX AGRICULTEURS  
ET AGRICULTRICES DU QUEBEC\***

**1 866 462-0526 | [hewitt.ca/upa](http://hewitt.ca/upa)**

\* Certaines conditions s'appliquent. Rabais allant jusqu'à 2 500\$ applicable sur les modèles éligibles seulement. Valide pour les membres de l'UPA et/ou détenteurs de la carte du Programme Avantages de l'UPA seulement.

PROGRAMME  
AVANTAGES

**UPA** POUVOIR NOURRIR  
POUVOIR GRANDIR  
L'Union des producteurs agricoles

**Hewitt** **CAT**

**Service par Excellence**

183254

# EN TÊTE À TÊTE

## ASRA OU AGRI : JE CHOISIS LES DEUX!

**MARCEL GROLEAU**  
PRÉSIDENT GÉNÉRAL DE L'UNION



Les programmes de sécurité du revenu et de gestion des risques, auxquels nous consacrons ce mois-ci une section entière de *L'U*, sont essentiels pour le développement du secteur agricole. Quand on resserre ou réduit la portée de ces programmes, on transfère nécessairement les risques vers les entreprises agricoles. Et lorsque le niveau de risques des fermes est plus élevé, les investissements sont plus difficiles à financer; les entreprises accumulent des retards en ce qui concerne le renouvellement des équipements, des bâtiments ainsi que les avancées technologiques. On vit sur le vieux gagné, comme on dit. Le transfert de l'entreprise à la génération suivante devient plus difficile. C'est, en gros, la situation qui prévaut au Québec dans certains secteurs, notamment celui des viandes. Les experts s'entendent d'ailleurs pour dire que les programmes actuels ne permettraient pas aux entreprises de traverser une autre crise des revenus.

Depuis 2009, le prix des grains est intéressant. Tandis que la production mondiale peinait à répondre à la forte demande, certaines régions productrices étaient

touchées par la sécheresse. La situation a commencé à changer l'an dernier et l'on a eu de bonnes récoltes mondiales. L'année 2016 pourrait être encore meilleure étant donné que les conditions climatiques de quelques régions s'améliorent.

Ainsi, les stocks de maïs-grain, de soya et de blé sont élevés et les perspectives de prix sont à la baisse. Malgré la récente remontée de notre dollar, sa faiblesse constitue encore un atout important. Toutefois, le cours de notre dollar est à double tranchant : il est intéressant à court terme, mais pas nécessairement à long terme, puisque beaucoup de nos équipements spécialisés sont importés et coûtent plus cher.

Les producteurs québécois, comme ceux des autres pays, ne peuvent contrôler ces phénomènes de marché et de variation des inventaires mondiaux. Ils sont des preneurs de prix. Les programmes de sécurité du revenu, comme l'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA), la gestion de l'offre et, dans une moindre mesure, les programmes Agri, leur permettent donc de

faire face aux divers risques inhérents à la pratique de l'agriculture.

Présentement, on demande à des milliers de producteurs de faire un choix entre l'ASRA et les programmes Agri; deux types de programmes pourtant bien différents. On demande aux agriculteurs de sacrifier leur filet de sécurité (ASRA) pour des programmes axés sur l'autogestion des risques (les Agri). Un choix qui sera lourd de conséquences à long terme. Un choix qui va à contresens de ce que préconisent les Américains actuellement. Un choix dicté par le gouvernement et La Financière agricole du Québec pour des raisons budgétaires et non pas pour assurer le développement de l'agriculture.

Dernièrement, un groupe de producteurs de la Montérégie mettait sur pied le Mouvement solidaire des producteurs pour la sécurité du revenu en agriculture. Ce mouvement a lancé une pétition qui se retrouve en page 12. Je vous encourage à la lire, à la signer et à la faire circuler dans votre milieu. Pour ce qui est du choix entre les ASRA et Agri, pour ma part, je choisis les deux! ✕

### SOMMAIRE

• EN TÊTE À TÊTE	3	• LES RÉGIONS EN ACTION	16
• LES GRANDS DOSSIERS DE L'UNION	4	• COUP DE CHAPEAU	24
• LA CHRONIQUE DE SAM TURLUPINE	12	• ÇA SE PASSE CHEZ VOUS	26
• LE TRAIT D'UNION	13		

La revue *L'U* est publiée par l'Union des producteurs agricoles (UPA) pour les producteurs agricoles et forestiers du Québec. Animée par les valeurs qui fondent la raison d'être de l'UPA, elle est le reflet de la vitalité de l'organisation et de la force de son réseau. Elle fait connaître et valorise l'action collective menée par les producteurs, qu'elle soit de portée locale, régionale, sectorielle ou provinciale. Elle souligne les efforts déployés pour organiser collectivement et démocratiquement la mise en marché des produits agricoles et forestiers. Elle aborde aussi les grands dossiers de l'heure sous l'angle syndical et suscite une réflexion sur des enjeux qui nous concernent tous. Elle se veut également un contrepoint aux voix qui s'élèvent contre ces outils collectifs et est résolument syndicale. Publiée 10 fois l'an, *L'U* est distribuée gratuitement à tous les producteurs et productrices du Québec.

Les photos, illustrations et textes publiés dans *L'U* ne peuvent être réutilisés sans autorisation.

**Pour nous joindre :** 555, boul. Roland-Therrien, bureau 100, Longueuil (Québec) J4H 3Y9 / Courriel : [lu@upa.qc.ca](mailto:lu@upa.qc.ca) / [www.lu.upa.qc.ca](http://www.lu.upa.qc.ca)



**Éditeur :**  
L'Union des producteurs agricoles  
Direction des communications  
et de la vie syndicale

**Impression :**  
Imprimerie Transmag

ISSN 2369-758X (imprimé)  
ISSN 2369-7598 (en ligne)

**Photo de la page couverture :**  
Yves Lacombe



# LES GRANDS DOSSIERS DE L'UNION

## ASSURER LA SÉCURITÉ DES REVENUS AGRICOLES, UNE QUESTION DE STABILITÉ

*Les producteurs agricoles savent bien que les événements climatiques imprévisibles peuvent être dévastateurs.*

**Sans des programmes adéquats et efficaces de sécurité du revenu, les agriculteurs mettent la pédale douce sur leurs projets d'investissement. Cela limite le développement de la production et décourage la relève. Actuellement, un important écart s'installe entre le Québec et les provinces concurrentes comme l'Ontario, qui a pris le virage agroalimentaire en adoptant une stratégie ambitieuse pour assurer le développement du secteur.**

Les producteurs d'ici réclament depuis longtemps une refonte des programmes de soutien des revenus agricoles et en décembre dernier, plusieurs intervenants de la filière ont uni leurs voix pour demander au gouvernement de faire de l'agriculture et de la transformation alimentaire l'une de ses priorités.

Avec les neuf milliards de bouches à nourrir d'ici 2050, le Québec doit assurer sa sécurité alimentaire et saisir toutes les opportunités de développement s'il ne veut pas se retrouver dans un cul-de-sac. Pour y arriver, il doit jouer son rôle de soutien, en offrant aux producteurs de chez nous des programmes qui créent un horizon de stabilité favorisant les investissements.

À la fin de l'année 2015, les changements annoncés aux programmes québécois de gestion des risques en agriculture ont profondément déçu les producteurs.

Pour vous aider à mieux comprendre tous les tenants et aboutissants de ce dossier chaud, *L'U* vous propose ce mois-ci un portrait de la sécurité du revenu en agriculture. ✕

### UN COCKTAIL DE RISQUES À GÉRER

En agriculture, les événements climatiques imprévisibles peuvent être dévastateurs. Que l'on pense au gel automnal de 2014, à la sécheresse au Témiscamingue et dans le Pontiac en 2012, ou à l'ouragan *Irène* l'année précédente, les humeurs de dame Nature causent bien des maux de tête aux producteurs.

Les marchés sont aussi de plus en plus ouverts et les prix sont volatils. Les agriculteurs, qui travaillent avec du « vivant » et des cycles de production s'étalant sur plusieurs années, peuvent difficilement prévoir une chute ou une hausse des prix. Ils ne peuvent pas non plus y réagir rapidement.

Contrairement à d'autres secteurs de l'économie, les produits issus de l'agriculture sont périssables et doivent être vendus dans les délais prescrits. Le jeu de l'offre et de la demande, mené par les distributeurs, est rarement à l'avantage des producteurs.

Le climat nordique du Québec nuit également à son positionnement concurrentiel sur les marchés agricoles mondiaux. À titre d'exemple, la ville de Des Moines en Iowa compte deux fois plus de journées chaudes propices à la croissance des plantes que la ville de Québec.

Le cocktail de risques servi aux producteurs est très peu rassurant : il y a la météo qui fait des siennes, une forte volatilité des prix, des événements climatiques extrêmes, des produits périssables, la propagation de maladies dans les élevages et l'apparition de nouveaux ravageurs dans les cultures.

Les agriculteurs sont cependant prêts à assumer ces risques, pourvu qu'ils soient partagés avec l'État. Lorsqu'il y a des programmes pour stabiliser les revenus, les producteurs et les créanciers sont plus enclins à investir dans les entreprises pour développer l'agriculture de chez nous. De meilleurs programmes de soutien permettent aussi aux producteurs de saisir toutes les occasions d'affaires et de rester dans le peloton de tête. ✕



« Les entreprises agricoles doivent pouvoir compter sur un filet de sécurité qui correspond à la réalité de leur secteur et de leur région, donc des programmes accessibles avec les budgets suffisants.

Présentement, l'effet des nombreux chambardements dans l'environnement d'affaires des familles agricoles se ressent! Qu'attend le gouvernement pour proposer des solutions structurantes qui aideront au développement de la filière agroalimentaire et au maintien d'entreprises partout au Québec? »

— Sylvain Vachon, président de la Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue



« La sécurité du revenu est un véritable enjeu pour l'avenir de l'agriculture, notamment dans une région comme la nôtre. Pourtant, alors que les programmes Agri créent des écarts de compensation majeurs entre les régions, l'ASRA répond encore bien au principe de la sécurité du revenu, en intervenant au bon moment, lorsque les entreprises en ont réellement besoin. Pourquoi changer une formule qui fonctionne bien? Et pourquoi ne pas introduire une certaine modulation pour les régions afin que les programmes ne désavantagent pas certains producteurs? »

— Yvon Simard, président de la Fédération de l'UPA du Saguenay-Lac-Saint-Jean

## DES PROGRAMMES « HYPER IMPORTANTS »

AUDREY DESROCHERS, COLLABORATION SPÉCIALE

Chaque année, Steve Grégoire prend plusieurs décisions risquées pour la prochaine saison de culture. À ces décisions s'ajoutent les soubresauts de dame Nature, sur lesquels il n'a pas d'emprise. Quoi semer? Sur quelle superficie? Quelles variétés? Ce ne sont que quelques questions que doit se poser ce producteur de grandes cultures de Napierville, année après année. « J'estime qu'au moins 10 % de mon temps est consacré à ce genre de décisions », soutient le vice-président de la Ferme Guy et Steve Grégoire, qui cultive du maïs et du soya, ainsi que des pois et des haricots de conserve, sur ses 1 300 acres de terre.

Pour lui, les risques auxquels il fait face en tant qu'agriculteur ne sont pas une source de stress, mais un défi. Il considère toutefois que « c'est hyper important d'avoir des programmes de gestion des risques qui fonctionnent. S'il n'en existait pas, ça aurait des impacts majeurs sur les entreprises agricoles ».

« Les programmes de sécurité du revenu sont comme les assurances automobiles. Si je conduis mon véhicule sur la route sans être assuré, je prends un grand risque. C'est la même chose avec les programmes de gestion des risques. Si le marché baisse en bas de mon coût de production, c'est comme si j'avais un accident. Il faut être assuré, sinon les conséquences sont graves. »

Steve Grégoire indique qu'il ne peut pas compter sur le Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles, « en raison de l'arrimage » imposé entre les différents programmes. Étant également producteur de pois et de haricots de conserve, il peut toutefois bénéficier du programme Agri-Québec. Il économise les montants versés dans le cadre de ce programme en prévision des mauvaises années. ✕



EN COUVERTURE : Steve Grégoire de la Ferme Guy et Steve Grégoire de Napierville

## LES PROGRAMMES DE SÉCURITÉ DU REVENU : COMMENT S'Y RETROUVER ?

Au Québec, six principaux programmes sont offerts aux producteurs afin de les aider à gérer les risques dans leurs entreprises.

### POUR CONTRER DES PERTES IMPORTANTES DE REVENUS

Les programmes de gestion des risques Agri-stabilité et Agri-Québec Plus offerts aux producteurs québécois servent à verser des compensations aux adhérents lorsque la marge de production<sup>1</sup> de l'entreprise fluctue significativement.

#### AGRI-STABILITÉ

Agri-stabilité est un programme fédéral. C'est l'outil de base dans le domaine de la gestion des risques. Il protège le revenu global de l'exploitation contre des pertes importantes. Il prend en compte les données financières réelles de chaque entreprise et stabilise le revenu en cas de baisse annuelle de la marge de production. Il verse une compensation quand la marge diminue de 30 % ou plus par rapport à la moyenne olympique<sup>2</sup> des cinq dernières années. Il intervient donc surtout lorsque la variation est importante et occasionnelle. Cependant, si les prix reçus demeurent faibles pendant quelques années, la marge de l'entreprise variera peu et le programme versera peu de compensations. C'est d'ailleurs la grande faiblesse de ce dernier.

#### AGRI-QUÉBEC PLUS

Agri-Québec Plus est un programme provincial qui fournit une aide financière additionnelle aux entreprises qui participent au programme Agri-stabilité et qui œuvrent dans des secteurs non couverts par l'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) et qui ne font pas partie du système de gestion de l'offre. Agri-Québec Plus s'enclenche plus rapidement, soit dès que la marge de production diminue de plus de 15 %. Par contre, il n'intervient pas si le bénéfice net de la ferme est supérieur à 50 000 \$.

À titre d'exemple, si une exploitation voit sa marge décroître de façon importante, mais que son bénéfice net est de 45 000 \$, Agri-Québec Plus lui versera 5 000 \$. Cependant, on parle ici de bénéfice net avant rémunération des propriétaires.

1. Marge de production : différence entre les revenus agricoles et les frais variables, excluant la main-d'œuvre familiale.

2. Moyenne olympique : moyenne des années, excluant la meilleure et la pire des années.

3. VNA : les ventes des produits admissibles moins les achats des produits admissibles.

4. 4,2 % pour les fermes dont les revenus bruts sont de 100 000 \$ et moins

3,6 % pour les produits aquacoles

3,2 % pour des VNA < 1,5 M\$

2 % pour des VNA de 1,5 M\$ à 2,5 M\$

1,5 % pour des VNA de 2,5 M\$ à 5 M\$

1 % pour des VNA > 5 M\$

### POUR PALLIER LES FLUCTUATIONS COURANTES DE REVENUS

Deux autres programmes ont pour objectif d'améliorer la capacité des producteurs à autogérer leurs risques agricoles. Il s'agit d'Agri-investissement et d'Agri-Québec.

#### AGRI-INVESTISSEMENT

Agri-investissement est un programme fédéral individuel basé sur l'épargne. Il s'agit en quelque sorte d'un compte d'épargne producteur-gouvernement autogéré, qui permet à l'exploitation de mettre des fonds de côté pour faire face à de petites pertes de revenu ou planifier des investissements dans le but d'atténuer l'impact des risques à la ferme. Chaque année, le producteur peut déposer un montant dans un compte et recevoir, en contrepartie, une contribution gouvernementale équivalente. La contribution gouvernementale maximale équivaut à 1 % des ventes nettes ajustées (VNA)<sup>3</sup> de la ferme, jusqu'à concurrence d'un montant maximal de 15 000 \$.

Par exemple, si au cours d'une année les VNA de l'entreprise sont de 200 000 \$, le producteur pourrait déposer 2 000 \$ dans son compte et le gouvernement déposerait à son tour 2 000 \$, et ainsi de suite chaque année. En tout temps, le propriétaire peut retirer les sommes accumulées.

#### AGRI-QUÉBEC

Le programme provincial individuel Agri-Québec, lui aussi basé sur l'épargne, est complémentaire à Agri-investissement. La contribution du gouvernement québécois y est plus élevée, soit de 1 % à 4,2 %<sup>4</sup> des VNA, selon les revenus et les VNA de l'entreprise.

Par exemple, si au cours d'une année, les VNA d'une entreprise sont de 200 000 \$, le producteur pourrait déposer 6 400 \$, et le gouvernement du Québec déposerait à son tour le même montant. Ces dépôts s'ajouteraient à ceux effectués dans le cadre d'Agri-investissement par le producteur et les gouvernements.

Mentionnons que lors d'années où le prix du marché est faible, le montant des ventes de l'exploitation sera moindre et, par conséquent, le programme versera une plus petite contribution. Le producteur doit donc être prévoyant en essayant de conserver les montants accumulés pour les pires années ou pour des investissements qui réduiront les risques lors d'années difficiles. ➤➤



« Bien sûr, nous souhaitons tous obtenir de meilleurs filets de sécurité en agriculture. Mais au-delà de nos revendications collectives, il y a des choix individuels que nous devons faire chaque année, chacun dans nos fermes, le premier étant de décider de se prémunir ou non contre les risques. Les programmes sont complexes, soit. Mais cela ne veut pas dire qu'il faut laisser la chatte y perdre ses petits!

Pour le producteur, bien s'assurer signifie connaître les risques auxquels il est exposé et son niveau de tolérance pour y faire face. Pour cela, il doit s'appuyer sur les données financières de son entreprise et être en mesure de déterminer la couverture dont celle-ci a besoin. L'objectif est de tendre de façon optimale le filet de sécurité pour que les mailles soient les plus serrées possible.

N'oubliez pas, le 30 avril est une date butoir pour plusieurs productions. C'est la date limite à laquelle on peut adhérer ou non aux programmes Agri, renouveler ou modifier son contrat d'assurance récolte et d'ASRA pour les céréales, le maïs-grain, les oléagineux et les pommes de terre.

Et si vous vous sentez comme la chatte qui a perdu ses chats, faites-vous conseiller. »

— Richard Maheu, président de la Fédération de l'UPA d'Outaouais-Laurentides

## POUR STABILISER LE REVENU ET CONTRE LES FLUCTUATIONS DES PRIX DE MARCHÉ

### ASSURANCE STABILISATION DES REVENUS AGRICOLES (ASRA)

L'ASRA est un programme de longue date qui, pendant des décennies, a permis de bâtir des filières solides, de passer à travers plusieurs crises et d'assurer une occupation du territoire partout au Québec. Ce programme provincial verse une compensation quand le prix tiré du marché pour un produit donné ne permet pas de couvrir les coûts de production établis. C'est un outil collectif, basé sur un modèle de coût de production établis après enquête auprès des producteurs d'un même secteur. Il détermine le revenu stabilisé, soit le coût de production d'une ferme type, incluant 90 % du salaire d'un ouvrier spécialisé. L'ASRA tient compte des versements faits par le biais des autres programmes dans le calcul des compensations aux producteurs.

### ASSURANCE RÉCOLTE

L'assurance récolte vient compléter la boîte à outils des producteurs dans le domaine de la gestion des risques inhérents à une entreprise agricole. Ce programme permet au producteur d'assurer ses récoltes contre les risques associés aux conditions climatiques et aux phénomènes naturels incontrôlables. Ce programme offre des protections individuelles et collectives. ✕



« Les gens de La Financière agricole du Québec devraient relire leur mission qui est de promouvoir et de développer l'agriculture. Ils ne doivent pas se comporter en simples assureurs. »

— François Bourassa, président de la Fédération de l'UPA-Estrie



« Des modifications majeures seront appliquées au programme d'assurance récolte collective foin dès la saison 2016. Il faudra s'assurer que le gouvernement fournira les budgets nécessaires pour leur mise en œuvre, et surveiller l'impact de ces changements réclamés depuis des années dans notre région. Ce qui manque également, c'est un soutien adéquat pour améliorer les sols et, par le fait même, les rendements de nos cultures. Pourrons-nous compter sur un vrai programme d'aide à l'investissement adapté à notre région? »

— Gilbert Marquis, président de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent

## Les programmes de gestion des risques, un aperçu

	Agri-stabilité	Agri-Québec Plus	Agri-investissement	Agri-Québec	ASRA
<b>Financement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Fédéral : 60 %</li> <li>▶ Provincial : 40 %</li> <li>▶ Producteur : 0,315 % de la marge de référence</li> <li>▶ Maximum annuel : 3 M\$ par entreprise</li> </ul>	Provincial : 100 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Producteur : jusqu'à 1 % des VNA</li> <li>▶ Les gouvernements doublent la contribution du producteur (60 % fédéral – 40 % provincial)</li> <li>▶ Max./an : 15 000 \$ par ferme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Producteur : jusqu'à 4,2 % des VNA</li> <li>▶ Provincial : double la contribution du producteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Producteur : 33 %</li> <li>▶ Gouvernement : 66 %</li> <li>▶ Entreprises de grande taille = (3 fois plus grandes que la ferme type)                             <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Producteur : 50 %</li> <li>▶ Gouvernement : 50 %</li> </ul> </li> </ul>
<b>Productions couvertes</b>	Animales et végétales (sauf aquaculture)	Animales et végétales (sauf aquaculture et celles sous gestion de l'offre et sous ASRA)	Animales et végétales (sauf aquaculture et celles sous gestion de l'offre)	Animales, végétales et aquacoles (sauf celles sous gestion de l'offre et sous ASRA, depuis 2014)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Céréales, maïs-grain et oléagineux<sup>5</sup></li> <li>▶ Agneaux</li> <li>▶ Bouvillons d'abattage, veaux d'emboche et de grain</li> <li>▶ Porcelets et porcs</li> <li>▶ Pommes</li> <li>▶ Pommes de terre</li> </ul>
<b>Déclencheur</b>	Marge de production plus petite que 70 % de la marge de référence (moyenne olympique des 5 années précédentes)	Bénéfice net de l'entreprise inférieur à 50 000 \$	À la demande du producteur – ordre de retrait à respecter : <ol style="list-style-type: none"> <li>Agri-investissement                             <ol style="list-style-type: none"> <li>Part du gouvernement (imposable)</li> <li>Part du producteur</li> </ol> </li> <li>Agri-Québec                             <ol style="list-style-type: none"> <li>Part du gouvernement (imposable)</li> <li>Part du producteur</li> </ol> </li> </ol>	Prix moyen de vente d'un produit inférieur au revenu stabilisé	
<b>Couverture</b>	Couvre 70 % de l'écart entre la marge de l'année et 70 % de la marge de référence	Augmente la couverture d'Agri-stabilité à 85% de la marge de référence	Équivaut à la concurrence du montant accumulé dans le fond	Assure un revenu stabilisé basé sur le coût de production	

5. Avoine, blé d'alimentation animale, blé d'alimentation humaine, orge, canola, soya.

## LES SOLUTIONS EXISTENT, MAIS LE MINISTRE TOURNE AUTOUR DU POT

**Malgré un rapport unanime déposé par le groupe de travail sur la sécurité du revenu en agriculture, les derniers changements aux programmes de gestion des risques annoncés par Québec s'avèrent décevants.**

### PORTRAIT DE LA SITUATION

Un groupe de travail composé de représentants du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), de La Financière agricole du Québec (FADQ), de l'Union et de deux membres externes indépendants, a été mis en place par le ministre de l'Agriculture en 2013. Il devait faire des recommandations pour actualiser les programmes, développer les entreprises et simplifier les outils de gestion des risques. Les propositions de l'Union ont fait bonne figure et le groupe de travail a finalement déposé un rapport unanime en décembre 2014.

Le comité y recommandait une bonification des programmes de sécurité du revenu et de gestion des risques, dont :

- ▶ une augmentation du taux de contribution gouvernementale pour le programme Agri-Québec de 3 % à 3,5 %;
- ▶ une hausse du taux de couverture de la marge de référence de 80 % à 85 % pour le programme Agri-Québec Plus;
- ▶ un mécanisme de redressement des marges de référence pour contrer la diminution du soutien lorsqu'un secteur est confronté à des conditions économiques défavorables sur de longues périodes;
- ▶ l'admissibilité à Agri-Québec Plus pour les secteurs sous gestion de l'offre lors d'une baisse de marge supérieure à 30 % (aide en cas de catastrophe);

- ▶ un programme d'investissement pour soutenir l'innovation et la productivité dans les entreprises agricoles comportant deux volets :
  - ▶ aide pour soutenir les entreprises dans les régions à potentiel agricole limité en raison, par exemple, de l'éloignement des marchés, du potentiel climatique ou du potentiel agricole des sols,
  - ▶ aide spécifique au développement, à la transition et à l'amélioration des problématiques sectorielles;
- ▶ des bonifications au programme ASRA :
  - ▶ ajustement de la rémunération de l'exploitant (heures consacrées à la gestion),
  - ▶ prise en compte des prélevés au plan conjoint pour la recherche et la promotion dans le calcul du revenu stabilisé,
  - ▶ prise en compte des coûts associés aux bonnes pratiques agricoles, au bien-être animal et à la production de biens et de services environnementaux;
- ▶ la mise en place d'une protection pour les productions qui ne sont pas assurées actuellement, notamment dans le secteur biologique;
- ▶ un programme alternatif pour les entreprises de petite taille;
- ▶ l'augmentation du montant préautorisé par le gouvernement (de 1 à 5 M\$) pour toute bonification de programme ou tout nouveau projet de la FADQ.

Les membres du groupe de travail estiment que ces recommandations « pourraient amener un climat propice et stable au développement et à la croissance du secteur agricole », peut-on lire dans le rapport. ✕



« Des prix et des revenus agricoles prévisibles sont des fondations indispensables pour investir et intéresser la relève à long terme. Surtout dans un contexte de fluctuations constantes et parfois extrêmement importantes de plusieurs facteurs de production, qu'ils soient climatiques, sanitaires, démographiques, économiques, géopolitiques et j'en passe. L'agriculture sans filet de sécurité, c'est inconcevable! »

— Marcel Papin, président de la Fédération de l'UPA de Lanaudière



## ASRA OU AGRICULTURE?

Le ministre de l'Agriculture, Pierre Paradis, laisse aux producteurs jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet prochain pour choisir entre l'ASRA et les programmes « Agri ». Les secteurs sous ASRA qui quitteront le programme seront dédommagés par la FADQ car ils bénéficieront des contributions non versées à Agri-Québec en 2014 et 2015.

En réalité, on ne peut pas vraiment parler de choix puisque, par exemple, pour les producteurs de pommes, de pommes de terre, de soya ou de maïs-grain, les

montants cumulés au moyen d'Agri-Québec seraient éventuellement déduits de l'ASRA. S'ils choisissaient l'ASRA, ces producteurs recevraient donc peu ou pas du tout de compensation dans les prochaines années, advenant un coup dur.

L'ASRA est le seul véritable filet de sécurité dans plusieurs secteurs et joue un rôle primordial dans des périodes plus difficiles et prolongées. ✕



## UNE RÉPONSE INSUFFISANTE

Le ministre de l'Agriculture, Pierre Paradis, a répondu au rapport en décembre dernier en proposant des changements qui en ont déçu plus d'un.

Les seules recommandations auxquelles le ministre a donné suite concernent certaines demandes relatives aux programmes Agri-Québec et Agri-Québec Plus. Ces modifications aux programmes de gestion des risques sont insuffisantes et incomplètes, parce qu'elles ne répondent qu'en partie aux recommandations du groupe de travail.

Le ministre Paradis a également annoncé, dans la même foulée, que les producteurs qui bénéficient du Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) devront choisir entre l'ASRA et les programmes « Agri » d'ici le 1<sup>er</sup> juillet 2016. Ce choix devra être fait, production par production, sans que le gouvernement ait réglé la question des sommes à récupérer à cause du chevauchement des programmes (arrimages cumulés).

Des aides à l'investissement que l'Union qualifie de « timides » ont aussi été dévoilées. La première est un programme d'appui au développement des entreprises agricoles proposant un prêt maximal de 150 000 \$ pour lequel le gouvernement remboursera les intérêts jusqu'à concurrence de 3 % pendant cinq ans. L'autre, un programme d'appui à la diversification et au développement, offre également un remboursement d'intérêts sur un prêt d'au plus 200 000 \$.

Si l'Union s'est réjouie des améliorations apportées aux programmes Agri-Québec et Agri-Québec Plus, elle estime que les aides à l'investissement sont négligeables et que la décision d'obliger les producteurs à choisir entre les « Agri » et l'ASRA est « inappropriée en l'absence de plusieurs des bonifications proposées ». De toute évidence, ces changements sont insuffisants pour encourager les investissements et motiver la relève. ✕

MONTÉRÉGIE

## UNE PÉTITION SUR LA SÉCURITÉ DU REVENU

Réunis en conférence de presse le 21 mars dernier à Saint-Hyacinthe, Alain Laflamme, éleveur de porcs de Saint-Simon, et une vingtaine d'autres producteurs de la Montérégie, ont annoncé le lancement d'une pétition afin d'avoir accès à des programmes de sécurité du revenu adaptés à leurs besoins. Pour l'occasion, plusieurs agriculteurs du Centre-du-Québec, de Lanaudière, de l'Estrie et de Chaudière-Appalaches étaient présents. La pétition est disponible sur le site Internet de la Fédération de l'UPA de la Montérégie, sur la page Facebook de cette dernière, dans les coops. Elle est aussi publiée en page 12 de ce numéro. ✕



Le 21 mars dernier, producteurs et intervenants se sont unis pour lancer une pétition réclamant des programmes de sécurité du revenu vraiment sécurisants.

« Nous sommes fiers que des producteurs de la Montérégie, Alain Laflamme en tête, soient les instigateurs de la pétition qui demande au gouvernement de véritables programmes de sécurité du revenu. Il faut s'assurer que les agriculteurs pourront investir dans leurs fermes. Il en va de l'avenir de l'agriculture. »

— Christian St-Jacques, président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie



## L'INTERVENTION DE L'ÉTAT TOUJOURS PERTINENTE

**L'État a encore un rôle crucial à jouer dans le soutien aux entreprises agricoles. C'est la conclusion d'une étude menée en 2015 par le Groupe AGÉCO et intitulée *L'intervention de l'État en agriculture : toujours pertinente au 21<sup>e</sup> siècle?***

Les auteurs, Catherine Brodeur et Frédérick Clerson, ont revisité un concept économique développé dans les années 1930 qu'on a appelé « The Farm Problem », lequel établit qu'en agriculture, les conditions particulières de l'offre et de la demande créent de l'instabilité.

Quatre grandes caractéristiques spécifiques au secteur agricole ont un impact direct sur le niveau et la volatilité des prix et des revenus agricoles :

- ▶ le travail avec le « vivant » : en plus d'impliquer des cycles de production fixes à respecter, celui-ci est influencé par des conditions climatiques imprévisibles, auxquelles s'ajoute le caractère périssable des produits;
- ▶ la faible rentabilité des actifs : il faut 8 \$ d'actifs pour générer 1 \$ de revenu;
- ▶ la demande inélastique : une variation de prix n'entraîne pas une variation proportionnelle des quantités demandées (on se nourrit tous les jours);
- ▶ l'atomicité des producteurs : comme ils sont nombreux et possèdent des entreprises de petite taille, leur pouvoir de négociation individuel est faible.

On peut retrouver ces caractéristiques dans d'autres secteurs de l'économie de manière isolée. En agriculture, elles sont toutes réunies! Et c'est ce qui crée une importante instabilité des revenus des producteurs.

Le concept du « problème agricole » a mené, au cours du 20<sup>e</sup> siècle, à la création de mesures de soutien étatiques, comme les programmes de crédit et d'assurances agricoles, les outils de gestion des risques d'entreprise, les systèmes de gestion de l'offre, l'aide à l'exportation, etc.

### DE NOUVEAUX RISQUES

Alors qu'au fil des ans certaines études ont remis en question ce concept et prônent une moins grande intervention de l'État en agriculture, l'analyse d'AGÉCO démontre au contraire que les caractéristiques propres à l'agriculture sont toujours là.



Catherine Brodeur, du Groupe AGÉCO.

Qui plus est, on observe de nouveaux risques auxquels les producteurs sont confrontés : la plus grande volatilité des prix due à la mondialisation, la fréquence accrue des événements climatiques extrêmes associée au réchauffement planétaire, ainsi que les crises de salubrité des aliments et de santé animale.

Aussi, ils estiment que les programmes de soutien doivent être renouvelés en tenant compte de la nouvelle donne et des attentes particulières de la société à l'égard de l'agriculture.

Dans leur rapport, les deux agroéconomistes réaffirment l'importance de l'intervention de l'État pour pallier l'instabilité grandissante du secteur agricole. Ce qui ressort clairement de cette étude, c'est que les producteurs doivent gérer leurs risques du mieux qu'ils peuvent et que l'État doit compenser dans le cas de situations exceptionnelles. ✕



*« Il ne faut pas voir les programmes de sécurité du revenu agricole comme des subventions, mais plutôt comme une marque de confiance à l'égard du secteur agricole. De bons programmes favorisent les investissements, la création d'emplois et le développement à long terme des entreprises agricoles. »*

— Paul Doyon, président de la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches



### UN INVESTISSEMENT RENTABLE

Selon une étude de la firme ÉcoRessources, les subventions gouvernementales représentaient 6,7 % de la valeur de la production en 2013, soit le plus bas niveau enregistré en 10 ans. Il s'agit pourtant d'un investissement rentable pour le Québec : l'agriculture génère plus de 17 G\$ de PIB et près de 200 000 emplois. Grâce à la production et à la transformation agricoles, les divers paliers de gouvernement (fédéral, provincial et municipal) ont reçu 4,6 G\$ en revenus fiscaux en 2013. ✕

## AILLEURS DANS LE MONDE

**Les transferts gouvernementaux se traduisent par une dépense budgétaire publique vers les producteurs. Au Québec, ils représentaient 6,7 % de la valeur de la production en 2013, un des taux les plus faibles parmi les régions étudiées (seuls les Pays-Bas et le Canada présentent des taux plus faibles, de 3,7 % chacun).**

### EN ONTARIO

Le programme ontarien de gestion des risques (PGR) vise à compenser les pertes causées par les fluctuations de prix des produits agricoles et des coûts de production. Il a des similitudes avec l'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) et est accessible aux productions suivantes : veaux d'embouche, bouvillons d'abattage, veaux de grain, veaux de lait, céréales et oléagineux (incluant semences), porcs et porcelets.

Pour les productions horticoles comestibles (petits fruits, fruits, légumes de champ et de serre, herbes et épices, miel, produits de l'érable et autres produits horticoles comestibles), il existe un programme autogéré de gestion des risques (PAGR), qui s'apparente à Agri-Québec.

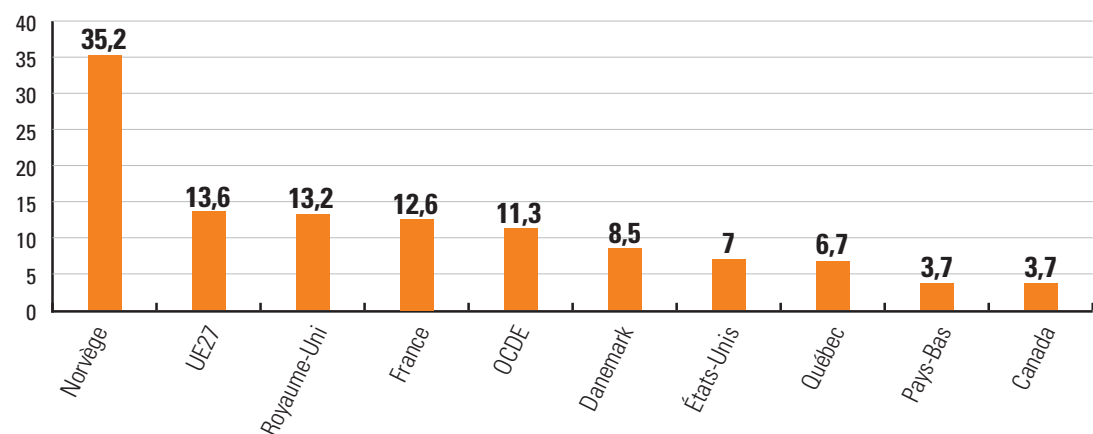
### AUX ÉTATS-UNIS

Les programmes de gestion des risques agricoles sont actuellement régis par le Farm Bill 2014-2018. Pour le secteur des cultures commerciales, deux programmes sont offerts :

- ▶ Le Price Loss Coverage (PLC) est un programme individuel se déclenchant quand le prix moyen national est inférieur au prix de référence (quelques similitudes avec l'ASRA);
- ▶ L'Agriculture Risk Coverage (ARC) est un programme individuel (ARC-IC) ou collectif (ARC-CO) qui se déclenche quand le revenu global de l'entreprise (ARC-IC) ou d'une production (ARC-CO) descend sous le revenu garanti en fonction du prix de référence, ou que le rendement est inférieur à 70 % du rendement historique (quelques similitudes avec Agri-stabilité).

Enfin, l'assurance récolte est un partenariat public-privé entre le département de l'Agriculture des États-Unis (USDA) et les assureurs accrédités. Une couverture pour les productions animales, qui n'existe pas au Québec, est aussi disponible.

### IMPORTANCE DES TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX PAR RAPPORT À LA VALEUR TOTALE DE LA PRODUCTION EN 2013 (%)



Sources : Eurostat (2014), OCDE (2014), Statistique Canada (2014a; 2014b), calculs ÉcoRessources (2014)

### EN EUROPE

La Politique agricole commune 2014-2020 comporte les trois piliers suivants :

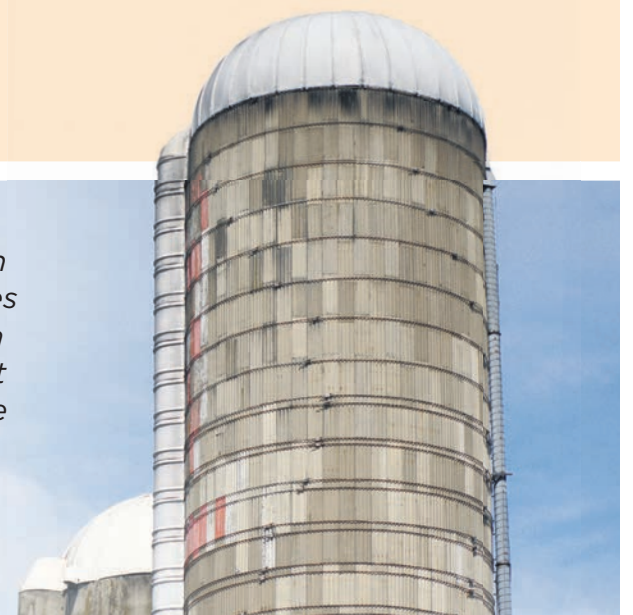
- ▶ aide au revenu des agriculteurs conditionnée au respect de pratiques agricoles durables, basée sur un historique de production mais non liée à la culture de l'année;
- ▶ mesures de soutien au marché (mauvaises conditions climatiques);
- ▶ mesures de développement rural, dont les programmes d'assurance récolte.

Si certains pays tendent à s'éloigner d'un soutien basé sur les prix du marché ou sur la production agricole, souvent pour des raisons commerciales, il n'en reste pas moins que ce type de soutien reste encore très utilisé. Ainsi, 67 % de l'aide agricole offerte par les 49 pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) est basée sur les prix, la production ou les intrants. Même nos plus proches compétiteurs ont adopté cette stratégie ces dernières années : l'arrivée du PGR en Ontario et la transition des paiements fixes vers des programmes de sécurité du revenu dans le plus récent Farm Bill américain en sont de bons exemples. ✕



« Tous les cédants et les jeunes intéressés à prendre la relève en sont à l'étape des choix. Pour préparer un plan d'affaires pour les années à venir, ils doivent travailler avec des règles claires. Voilà pourquoi le gouvernement du Québec doit donner un signal fort en ce sens en démontrant que l'agriculture est reconnue comme un moteur économique important pour le développement des régions et du Québec. »

— Jacynthe Gagnon, présidente de la Fédération de l'UPA de la Capitale-Nationale-Côte-Nord



# LA CHRONIQUE DE SAM TURLUPINE



## ON PEUT-TU JUSTE REVENIR AU GROS BON SENS?

J'ai vu dernièrement qu'on nous demandait de choisir entre l'ASRA et Agri-Québec. Là, j'ai vraiment l'impression qu'on veut nous en passer une autre p'tite vite, comme on dit! Y a-tu juste moi qui comprends pas la *game*? Me semble que ç'a pas de sens. J'ai vécu les années difficiles dans les céréales. C'est grâce à l'ASRA qu'on a passé au travers. Y a-tu un lien avec le rapport Gagné, ou encore le défunt rapport St-Pierre? Quand y a trop de pseudo-experts dans le décor, vous pouvez être sûrs qu'on est dans le trouble! J'pourrais ajouter le lait diafiltré qu'on importe des États, une autre belle entourloupe. Une autre affaire qui a pas de sens. Qu'est-ce qui se passe à Québec? Si ça continue, après la loi sur le bien-être animal, c'est d'une loi sur le bien-être des producteurs dont on va avoir besoin.

Vous l'avez sans doute deviné, j'ai un caractère un peu bouillant, mais quand je m'ouvre la trappe trop fort, c'est souvent le cœur qui parle. Mais, actuellement, je suis plus inquiet qu'en colère. Inquiet pour l'avenir de notre agriculture. J'ai l'impression qu'on perd petit à petit ce qu'on a mis des générations à construire. Dans le temps, on vivait pas de la terre, on faisait vivre la terre et ce n'était pas très rentable! Avec le temps, avec les programmes qu'on a mis en place et les systèmes de mise en marché qu'on a

développés, les choses se sont améliorées. C'est pas vrai qu'on va se laisser berner. C'est pas vrai qu'y vont nous faire reculer!

## POURQUOI FAIRE COMPLIQUÉ QUAND ON PEUT FAIRE SIMPLE?

Quand j'ai appris que la gang de la Montérégie avait lancé une pétition demandant au gouvernement des programmes de sécurité du revenu bonifiés, j'ai dit : « Pas de problème, où est-ce qu'on signe? » On m'a dit que je pouvais signer par courriel. C'est ben beau les courriels, mais il reste que pour beaucoup de producteurs que je connais, c'est pas si simple. On peut-tu encore signer une pétition sur un bon vieux papier?

J'ai appelé à Longueuil (eh oui! avec mon bon vieux téléphone) pour savoir si on pouvait l'envoyer à tout le monde avec L'U. Ils ont accepté de la publier. Alors voilà! La pétition est ici. Vous la découpez, vous la signez, vous la faxez ou vous la postez, c'est pas compliqué, pas besoin de me remercier!

Au risque de passer pour un vieux archaïque, je pense que des fois les bonnes vieilles méthodes sont encore les meilleures! ✕



## PÉTITION : MOUVEMENT DE SOLIDARITÉ DES PRODUCTEURS POUR LA SÉCURITÉ DU REVENU EN AGRICULTURE

**Notre secteur offre un fort potentiel économique si on lui donne les moyens de se développer et de répondre à la demande alimentaire.**

À l'heure actuelle, La Financière agricole du Québec (FADQ) demande à des groupes de producteurs de faire un choix définitif d'ici le 1<sup>er</sup> juillet entre les programmes d'Assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) et les programmes Agri-Québec. Pour les producteurs de pommes, pommes de terre, soya et maïs, il ne s'agit pas d'un choix puisque les montants d'Agri-Québec cumulés seraient éventuellement déduits de l'ASRA. Ainsi, en choisissant l'ASRA, les producteurs recevraient peu ou pas du tout de compensation dans les prochaines années. Pour les agriculteurs qui produisent du maïs et du soya consommés à la ferme, si l'ASRA est abandonnée, ces céréales ne seront admissibles à aucun programme de sécurité du revenu. Pour les entreprises hors ASRA et hors gestion de l'offre, il importe également d'améliorer les programmes de gestion des risques. Il faut stimuler les investissements dans les entreprises agricoles afin d'accroître la production ainsi que la productivité. Aussi, il est essentiel que les recommandations unanimes déposées par le Comité ministériel sur la sécurité du revenu soient mises en œuvre pour assurer le développement des entreprises agricoles et offrir aux jeunes de la relève les moyens d'atteindre leurs aspirations.

## VOILÀ POURQUOI NOUS, PRODUCTEURS AGRICOLES DE PARTOUT AU QUÉBEC, TOUS SECTEURS CONFONDUS, DEMANDONS AU GOUVERNEMENT, DÈS MAINTENANT :

- ▶ de reporter la démarche de la FADQ visant à ce que les producteurs choisissent entre l'ASRA et les programmes Agri;
- ▶ de rendre admissible le programme Agri-Québec, sans arrimage avec l'ASRA;
- ▶ de mettre en place un programme d'appui au développement des entreprises à deux volets :
  - ▶ un volet régional pour tenir compte des défis supplémentaires, tel l'éloignement des marchés;
  - ▶ un volet général pour le développement, la transition, l'adaptation et l'amélioration de la productivité;
- ▶ d'ajouter un mécanisme de redressement des marges de référence dans l'application du programme Agri-Québec Plus pour les entreprises sans ASRA et sans gestion de l'offre, afin de soutenir convenablement le revenu des fermes, notamment lors de crises prolongées;
- ▶ d'ajuster, en ASRA, le revenu stabilisé afin qu'il représente les coûts réels de chaque production assurée, et d'inclure le temps de gestion dans la rémunération de l'exploitant.

Nom :

Signature :

Nom de l'entreprise :

Vous pouvez nous retourner cette pétition **par télécopieur au 1 844 306-2375** ou **par courriel : securitedurevenu@gmail.com** ou **par la poste : Pétition (DCVS), 555, boul. Roland-Therrien, bur. 100, Longueuil, QC, J4H 3Y9**

# LE TRAIT D'UNION

Le gouvernement du Québec a ciblé l'agroalimentaire comme un secteur clé de l'économie. Reste à savoir s'il se donnera les moyens de mettre en œuvre la stratégie agroalimentaire une fois que celle-ci sera élaborée.

## COUP D'ŒIL SUR LES BUDGETS GOUVERNEMENTAUX

### QUE RETENIR DU BUDGET DU QUÉBEC PRÉSENTÉ LE 17 MARS DERNIER?

PARMI LES BONNES NOUVELLES, MENTIONNONS QUE :

- ▶ l'agroalimentaire est ciblé comme un secteur clé de l'économie par le gouvernement, qui entend préparer une stratégie agroalimentaire au cours de l'année 2016-2017;
- ▶ le Programme de crédit de taxes foncières agricoles est reconnu comme essentiel et son budget augmente de 8,3 M\$;
- ▶ le Programme de soutien au drainage des terres est bonifié;
- ▶ le Programme d'appui au positionnement des alcools québécois dans le réseau de la SAQ est reconduit;
- ▶ des mesures fiscales pour encourager la réalisation de travaux sylvicoles chez les propriétaires de boisés privés sont introduites.

### LES BÉMOLS

- ▶ Une diminution de 9,5 M\$ du budget de La Financière agricole du Québec (FADQ);
- ▶ Une baisse de 13,7 M\$ de l'appui au développement en région;
- ▶ En ce qui a trait au programme de sécurité du revenu, il est urgent que le gouvernement donne suite aux recommandations du Groupe de travail FADQ-MAPAQ-UPA;
- ▶ Au regard de la fiscalité foncière agricole, il faudra aller plus loin, les exploitations assumant de plus en plus une part disproportionnée du coût des services municipaux;
- ▶ Reste à voir si le gouvernement se donnera les moyens de mettre en œuvre la stratégie agroalimentaire une fois que celle-ci sera élaborée.

### ET QUE RETENIR DU BUDGET FÉDÉRAL 2016-2017?

Dans le budget fédéral du 22 mars dernier, le gouvernement du Canada reconnaît l'importance du secteur agroalimentaire et en parle explicitement dans son futur programme national d'innovation. Mais pour l'instant, les sommes requises et les mesures pour assurer la compétitivité de nos entreprises agricoles ne sont pas au rendez-vous. ✕

*« Forts et unis doit être plus qu'un slogan. À l'intérieur d'une filière, tous les partenaires devraient viser cet objectif. Les bonnes nouvelles du budget 2016 sont la preuve que la mobilisation vaut toujours la peine! »*

— François Bourassa, président de la Fédération de l'UPA-Estrie



## ACCAPAREMENT DES TERRES: LA CAPERN ACCOUCHE D'UNE SOURIS!

Le 24 mars dernier, la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (CAPERN) a dévoilé son rapport Analyse du phénomène d'accaparement des terres agricoles. Celui-ci fait suite aux audiences tenues sur ce dossier les 16 et 17 mars 2015. Pour l'Union et la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ), il s'agit d'un rapport décevant qui ne propose rien de moins que le déni et l'inaction.

Comment ne pas être déçu d'un rapport qui compte à peine trois pages et dont les cinq recommandations visent exclusivement à documenter et non à contrer le phénomène? On se rappelle qu'il y a un an, l'Union, la FRAQ, la Coalition pour la souveraineté alimentaire ainsi que les fédérations régionales de l'Abitibi-Témiscamingue, du Bas-Saint-Laurent, d'Outaouais-Laurentides et du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont déposé et présenté des mémoires très exhaustifs sur ce phénomène. On se souvient également des témoignages éloquentes de jeunes producteurs venus expliquer comment ils s'étaient fait couper l'herbe sous le pied par des accapareurs, chacun dans leur région.

L'élément le plus positif de ce rapport est la recommandation voulant que toute transaction de terres agricoles soit « assortie d'une obligation de divulgation au ministère de l'Agriculture, incluant les dispositions du contrat, notamment le prix de vente ». Reste à savoir quelles seront les informations obtenues par le biais de cette divulgation obligatoire. Mentionnons que la Commission souhaite que le gouvernement dépose à l'Assemblée nationale, avant le 31 octobre 2016, un rapport d'analyse tiré d'une base de données sur la propriété des terres. ✕

## CONGRÈS DE LA RELÈVE AGRICOLE : DÉÇUS DU PASSÉ, INQUIETS POUR L'AVENIR

Telle est l'impression générale ressentie par les quelque 100 jeunes qui ont assisté au discours du ministre Paradis le 10 mars, en marge du 34<sup>e</sup> Congrès annuel de la FRAQ. Au dire des délégués, le discours vide du ministre était d'autant plus insultant qu'il aura fallu deux ans à Pierre Paradis pour se décider à rencontrer la relève. « Nous sommes déçus d'un ministre qui est déconnecté de notre réalité et qui cherche simplement à orienter de manière démagogique ses messages à des fins électoralistes. À quand une véritable politique agricole qui donnera confiance à la génération responsable de nourrir le Québec demain? » s'interrogeait Pascal Hudon, ex-président de la FRAQ, au sortir de la rencontre. ✕



Lors du passage de Pierre Paradis, les membres de la relève ont manifesté de façon symbolique leurs inquiétudes face aux recommandations du rapport Gagné. Un rapport qui, selon la nouvelle présidente de la FRAQ, propose ni plus ni moins de leur arracher la chemise sur le dos, une chemise qui a été tricotée collectivement, une maille à la fois.

## LA GESTION DE L'OFFRE, TOUJOURS D'ACTUALITÉ

### MÊME À DEUX CONTRE QUATRE, ILS SONT SORTIS GAGNANTS

Le 15 février dernier, Charles-Félix Ross, économiste principal à l'UPA, et Daniel-Mercier Gouin, professeur en agronomie à l'Université Laval, ont défendu avec brio le bien-fondé des systèmes de gestion de l'offre lors d'un débat où tous les courants de pensée se sont affrontés. Leur plaidoyer a permis de déboulonner plusieurs mythes et de démontrer l'importance de ces systèmes pour l'économie et le développement de notre secteur. L'événement était organisé par le Centre d'étude pluridisciplinaire en commerce et investissement internationaux (CEPCI). ✕



**Visionnez la présentation de Daniel-Mercier Gouin**

[bit.ly/merciergouin](http://bit.ly/merciergouin)

Gestion de l'offre : les critiques sont-elles fondées?



**Visionnez la présentation de Charles-Félix Ross**

[bit.ly/charlesfelixross](http://bit.ly/charlesfelixross)

Trois bonnes raisons de conserver la gestion de l'offre.

## LA SEMAINE VERTE SE PENCHE SUR LA GESTION DE L'OFFRE

Depuis plus d'un an, le monde vit une véritable crise du lait. Les prix sur les marchés internationaux se sont effondrés et les producteurs, un peu partout sur la planète, sont à la merci des fluctuations. Certains pays comme les États-Unis n'ont jamais réglementé leur marché laitier. D'autres, comme la France et la Suisse, ont abandonné le système de quotas.

Au Québec et au Canada, la gestion de l'offre tient le coup, même si elle a été mise à mal ces derniers temps. Les baisses de revenus que subissent les agriculteurs sont moins marquées qu'ailleurs et la diminution du nombre de fermes y est moins importante. Notre modèle collectif assure aussi une production dans toutes les régions, favorisant l'occupation du territoire.

La Semaine verte consacre une émission complète à la question avec des reportages de producteurs laitiers français, suisse et américain. Un reportage à voir absolument, pour ceux qui s'interrogent encore sur la pertinence de la gestion de l'offre. Visitez le [www.ici.radio-canada.ca/tele/la-semaine-verte/2015-2016](http://www.ici.radio-canada.ca/tele/la-semaine-verte/2015-2016). ✕



### BONIFICATIONS AU PROGRAMME DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS

Récemment, on apprenait que certaines demandes de l'Union relatives au Programme des travailleurs étrangers temporaires avaient enfin été entendues par les autorités fédérales. La première concerne le délai d'émission d'un deuxième permis de travail pour les Guatémaltèques œuvrant à la récolte des pommes, et la seconde, le nombre limite de travailleurs dans les entreprises saisonnières du domaine de la transformation. Ainsi, pour la saison 2016, le deuxième permis des travailleurs guatémaltèques sera délivré dans un délai de quatre semaines plutôt que de quatre à cinq mois. Il s'agit d'une bonne nouvelle pour les pomiculteurs qui ont été aux prises avec des délais administratifs beaucoup trop longs en 2014 et 2015. De plus, la limite de 10 % de travailleurs étrangers qui s'applique à certaines entreprises saisonnières sera exceptionnellement levée pour l'année 2016.

Rappelons qu'en février dernier, les représentants de l'Union ont rencontré le secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture, Jean-Claude Poissant, afin de discuter des différentes problématiques liées à l'embauche de travailleurs étrangers temporaires. En parallèle, des échanges ont également eu lieu avec les membres du cabinet du ministre de l'Immigration. À la lumière des résultats obtenus jusqu'à maintenant, ces démarches se sont avérées très positives.

Actuellement, l'Union et les centres d'emploi des fédérations régionales mettent tout en œuvre pour obtenir les autorisations d'embauche pour les producteurs. Tout laisse croire que les travailleurs attendus seront là pour le début de la saison 2016. À suivre... ✕

### CHANGEMENT À LA HAUTE DIRECTION DE L'UNION

Depuis le 1<sup>er</sup> avril, Charles-Félix Ross assume le poste de directeur général de l'Union. Celui-ci succède à Guylaine Gosselin, qui a choisi de prendre sa retraite après 33 années d'engagement et de solides réalisations au sein de l'organisation.

Titulaire d'un baccalauréat de l'Université Laval et d'une maîtrise de l'Université Cornell en agroéconomie, M. Ross a débuté sa carrière à l'UPA en tant qu'agroéconomiste à la Direction recherches et politiques agricoles (DREPA). En 1997, il est devenu secrétaire général de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec, poste qu'il a occupé jusqu'en 2008. Il a par la suite assumé les postes de directeur de la DREPA et de directeur général adjoint de l'Union.

Charles-Félix Ross est reconnu pour sa grande expertise en tant qu'économiste, plus particulièrement dans les domaines de l'agriculture, de l'agroalimentaire et du commerce international. Sa détermination et son leadership seront des atouts importants pour notre organisation. ✕



### DES NOUVELLES DU BIO

#### CONSULTATION DU SECTEUR BIOLOGIQUE : 150 PRODUCTEURS Y ONT PARTICIPÉ

Le 16 mars, à Victoriaville, plus de 150 producteurs et productrices ont assisté à une consultation qui visait à recueillir des informations sur les problématiques, les enjeux et les besoins concernant le développement de la production biologique. Sur les 150 participants, 89 % étaient des agriculteurs sous régie biologique ou en transition, et 11 % étaient sous régie conventionnelle et s'intéressaient à la production bio. Les thématiques abordées ont été la mise en marché collective, la sécurité du revenu et l'assurance récolte, la recherche et le développement, la certification, les services-conseils ainsi que la promotion. Les résultats de cet exercice permettront à l'Union, particulièrement à la Table de développement de la production biologique, de cibler les actions et projets à entreprendre pour favoriser le développement du bio. ✕

#### CONTAMINATION PAR LES OGM

Il a été confirmé que de la luzerne génétiquement modifiée (GM) Roundup Ready était présente dans des champs du sud de l'Alberta et que celle-ci pourrait se répandre. L'UPA, par voie de communiqué, s'est dite fortement préoccupée par cette nouvelle, particulièrement pour les producteurs biologiques du Québec et du Canada, et a réitéré sa demande au gouvernement d'imposer rapidement un moratoire sur la commercialisation des variétés GM de luzerne au Canada.

Rappelons que la luzerne GM Roundup Ready est une source majeure d'inquiétude, car la norme biologique canadienne impose l'absence complète d'organismes GM dans les produits normés. Or, les risques de pollinisation croisée engendrés par l'introduction de la luzerne GM sont très élevés. Les producteurs biologiques pourraient donc ne plus être en mesure de se conformer au Règlement sur les produits bio, si cette luzerne venait à être commercialisée. ✕

#### PARTICIPEZ AU RECENSEMENT DE L'AGRICULTURE 2016

Au début du mois de mai, tous les exploitants agricoles canadiens seront invités à participer au Recensement de l'agriculture de Statistique Canada. Une lettre d'information sera alors acheminée à tous, accompagnée des directives sur la façon de remplir rapidement et facilement le questionnaire. La plupart des questions seront identiques à celles utilisées en 2011, de façon à pouvoir suivre les tendances à long terme dans l'industrie. Toutefois, de nouvelles questions sur l'adoption des technologies, la vente directe, la planification de la relève et la production d'énergie renouvelable y seront intégrées.

Le Recensement de l'agriculture est la source la plus complète de données pour tracer, tous les cinq ans, un portrait statistique du secteur à l'échelle canadienne et régionale. L'information que l'on y retrouve est importante. Elle permet notamment aux associations agricoles de bien connaître les réalités et les besoins des producteurs et des entreprises qu'elles représentent.

Pour en savoir plus, on peut consulter le site Web de Statistique Canada au [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca). ✕



# LES RÉGIONS EN ACTION

## MOBILISER, SENSIBILISER ET INFORMER

### SIROP D'ÉRABLE : LA GROGNE PERSISTE

En cautionnant le rapport Gagné, un rapport truffé d'erreurs qui manque de sérieux, d'objectivité, d'analyse et de fondements économiques, le ministre Paradis a créé de l'insécurité, de l'incompréhension et de la colère chez les acériculteurs de tout le Québec. Depuis la sortie du rapport, une véritable vague de mobilisation s'est déployée. Un peu partout en région, de nombreuses actions ont été mises en branle pour sensibiliser les députés, les communautés et la population en général aux effets néfastes de l'application des recommandations contenues dans le rapport. Rencontres de députés et d'élus municipaux, dépôt d'une pétition sur le site de l'Assemblée nationale, conférences de presse, envois de lettres au ministre Paradis ainsi qu'au premier ministre, présence active dans les médias sociaux sont autant de moyens utilisés jusqu'à maintenant pour faire comprendre au gouvernement que nous tenons à notre système de mise en marché collective et que nous n'accepterons pas qu'il soit démantelé. ✕

#### BAS-SAINT-LAURENT

### DE LA PREMIÈRE HEURE

Proactifs dès les premiers instants, le Syndicat des producteurs acéricoles du Bas-Saint-Laurent–Gaspésie et le Club d'encadrement technique en acériculture de l'Est ont mobilisé leurs membres et l'ensemble de leurs partenaires dans ce dossier, absolument crucial pour la région. En plus d'une forte participation aux activités provinciales, notamment lors de la manifestation de février et de l'audience à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ), diverses actions stratégiques ont été orchestrées sur la scène locale et régionale. Parmi celles-ci, mentionnons :

- une rencontre avec le député Jean D'Amour, en compagnie des élus de la MRC de Témiscouata;
- une rencontre des préfets de la région du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie;
- une conférence de presse en compagnie de Guylaine Sirois, préfète de la MRC de Témiscouata, et d'Harold Lebel, député de Rimouski;
- une rencontre avec Pierre Karl Péladeau à Rimouski, en compagnie des députés péquistes du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie;
- le dépôt d'une pétition à l'Assemblée nationale parrainée par Harold Lebel;
- les appuis sollicités auprès de toutes les municipalités du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie;
- des lettres au premier ministre et au ministre de l'Agriculture de la part de nombreux acériculteurs;
- la création de la page Facebook *Oui au progrès Non au démantèlement L'érable ma fierté et ma cause*. ✕

BAS-SAINT-LAURENT

## UNE PÉTITION À SIGNER ET À DIFFUSER

En appui aux outils de mise en marché que se sont donnés les acériculteurs, une pétition parrainée par le député de Rimouski, Harold Lebel, est toujours disponible sur le site de l'Assemblée nationale. La pétition demande au gouvernement du Québec de réviser les recommandations du rapport Gagné et de laisser le soin aux acteurs crédibles de la filière acéricole québécoise de poursuivre l'amélioration des piliers du système actuel de mise en marché du sirop d'érable québécois, dont le contingentement acéricole, l'agence de vente et la réserve stratégique de sirop d'érable. Au moment de mettre sous presse, plus de 2 500 signatures avaient été recueillies.

**Nous vous invitons à appuyer les producteurs acéricoles en signant cette pétition aujourd'hui même au [www.assnat.qc.ca](http://www.assnat.qc.ca) sous l'onglet *Pétitions*, puis, à gauche, en cliquant sur *Signer une pétition électronique*. ✕**

## UN APPUI DE PKP

Le 11 mars, les représentants du Syndicat des producteurs acéricoles du Bas-Saint-Laurent–Gaspésie ont rencontré Pierre Karl Péladeau (PKP) en compagnie des députés péquistes Harold Lebel (Rimouski), Gaétan Lelièvre (Gaspé) et Sylvain Roy (Bonaventure). M. Péladeau s'est dit estomaqué qu'on veuille freiner une industrie où les marchés sont en croissance et qui présente une telle feuille de route. Il a confirmé son appui au Syndicat et à la Fédération, qui demandent au gouvernement de mettre de côté les recommandations du rapport Gagné et d'entamer des discussions sans plus tarder avec la Fédération des producteurs acéricoles du Québec (FPAQ). ✕



**1<sup>re</sup> rangée** / Gilbert Marquis, président de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent, Sylvie Laliberté, présidente du Syndicat des producteurs acéricoles du Bas-Saint-Laurent–Gaspésie, Pierre Karl Péladeau, chef du Parti québécois, et Guylaine Sirois, préfète de la MRC de Témiscouata. **2<sup>e</sup> rangée** / Mylène Gagnon et Roberto Landry, respectivement secrétaire-trésorière et vice-président du Syndicat des producteurs acéricoles du Bas-Saint-Laurent–Gaspésie, Jacques Boucher, conseiller du Club d'encadrement technique en acériculture de l'Est, Sylvain Roy, député de Bonaventure, Harold Lebel, député de Rimouski, Johanne Laplante, directrice régionale de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent, et Gaétan Lelièvre, député de Gaspésie.

CAPITALE-NATIONALE—CÔTE-NORD

## ON RENCONTRE LES ÉLUS

Du côté de la Capitale-Nationale–Côte-Nord, la fédération régionale, le Syndicat des producteurs acéricoles de la région Québec–Rive-Nord et les syndicats locaux ont eux aussi organisé des événements spéciaux afin de sensibiliser les élus provinciaux et municipaux à la situation qui prévaut dans le secteur acéricole. Tour à tour, les députés libéraux Michel Mattel, de Portneuf, et Caroline Simard, de Charlevoix–Côte-de-Beaupré, ont été rencontrés, ainsi que plusieurs élus municipaux. Ces entretiens ont permis aux acériculteurs d'informer les décideurs sur la réalité du secteur, en soulignant les gains obtenus à la suite du travail de la FPAQ au cours des dernières années.

La Fédération de l'UPA de la Capitale-Nationale–Côte-Nord a aussi produit de courtes vidéos, donnant la parole à cinq acériculteurs de Portneuf. Ceux-ci ont pu s'exprimer sur l'importance de préserver les acquis afin de ne pas revenir en arrière et d'assurer un juste prix aux producteurs. On peut visionner ces vidéos sur la page Facebook de la Fédération. ✕

MONTÉRÉGIE


## ON MULTIPLIE LES MOYENS

Depuis la sortie du rapport Gagné, les présidents des deux syndicats acéricoles de la Montérégie ont rencontré le ministre Paradis et plusieurs députés du Parti libéral, de la Coalition avenir Québec et du Parti québécois. Les présidents, les administrateurs et les producteurs eux-mêmes ont tous mis la main à la pâte afin de demander des rencontres avec les politiciens. Des lettres de demande d'appui ont également été envoyées aux municipalités et aux MRC. Finalement, quatre vidéos ont été produites, mettant en valeur des acériculteurs montérégiens afin de dénoncer les impacts des propositions du rapport Gagné. Ces vidéos ont été publiées sur les réseaux sociaux et ont circulé activement parmi les internautes. Les deux syndicats acéricoles et la Fédération de l'UPA de la Montérégie continuent leurs démarches dans ce dossier. Pour vous tenir informé des activités en cours, consultez les pages Facebook du Syndicat des producteurs acéricoles de la région Saint-Jean–Valleyfield et de la FPAQ. ✕



La Montérégie a produit quatre vidéos donnant la parole aux acériculteurs, dont Maxime Lefebvre, en Montérégie-Ouest.

## 250 ACÉRICULTEURS AUX AUDIENCES DE LA RÉGIE

Le 22 mars dernier, à Drummondville, la FPAQ présentait à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec sa demande visant à augmenter le contingent acéricole de 2,3 millions d'entailles pour la récolte 2017. Malgré un quotidien très occupé en ce temps des sucres, plus de 250 producteurs acéricoles étaient sur place afin d'affirmer clairement combien leur système de contingentement est important. Chacun d'eux portait fièrement un chandail indiquant le message : Mon contingent acéricole : j'y tiens! Pas d'ingérence, Paradis. Un dossier à suivre... 



LE MESSAGE EST CLAIR :  
MON CONTINGENT,  
J'Y TIENS!




## DES PAIEMENTS RECORDS DE 288 M\$ EN ACÉRICULTURE

Les acériculteurs du Québec auront reçu 288 M\$ en paiements pour l'année de commercialisation 2015-2016, un record absolu. Cet exploit est le fruit de la vente inégalée de 104,3 millions de livres de sirop d'érable pour la période se terminant le 27 février 2016. Il s'agit d'une hausse de 80 % en comparaison avec l'année 2010.

### L'ANNÉE 2015 A ÉTÉ EXCEPTIONNELLE POUR LE QUÉBEC :

- ▶ Ventes records de 104,3 millions de livres;
- ▶ Exportations canadiennes records de 92,8 millions de livres;
- ▶ Paiements records de 288 M\$.

#### Pour suivre le dossier

 [La page Facebook](#) : *Oui au progrès Non au démantèlement L'érable ma fierté et ma cause*

 [Le fil Twitter](#) : #erableunis



# MIEUX CONTRÔLER LES DOMMAGES CAUSÉS PAR LA FAUNE

## AVEC LE PRINTEMPS, LES OISEAUX MIGRATEURS SONT DE RETOUR!

### UN SERVICE COLLECTIF D'EFFAROUCHEMENT

Les terres agricoles sont des milieux riches en biodiversité. Toutefois, la cohabitation agriculture-faune n'est pas toujours chose facile et chaque année, les agriculteurs doivent composer avec des problèmes causés par certaines espèces déprédatrices, comme la sauvagine (oies, bernaches, canards, etc.). Pour accompagner les producteurs subissant des pertes dans leurs champs en raison du passage des oiseaux migrateurs, l'Union et neuf de ses fédérations régionales offrent un service collectif d'effarouchement. Ce programme vise à contrôler les dommages sur les terres agricoles, et ce, dans une perspective de développement durable et de mise en valeur de la biodiversité. Ainsi, chaque printemps, des effaroucheurs sont engagés pour sillonner le territoire des fédérations concernées. Les producteurs sont invités à leur signaler la présence d'oiseaux indésirables. Le service est offert jusqu'au début de juin. Les producteurs peuvent aussi effectuer eux-mêmes les activités d'effarouchement en utilisant un pistolet de départ, pourvu qu'ils détiennent un permis du Service canadien de la faune. ✕

Pour connaître les modalités du programme d'effarouchement, contactez le répondant de votre région.

Fédération régionale	Répondant	Téléphone
Bas-Saint-Laurent	Chantale Dubé	1 800 463-8001
Capitale-Nationale—Côte-Nord	Gitane St-Georges	418 872-0770, poste 206
Centre-du-Québec	Claude Boissonneault	819 371-8833
Chaudière-Appalaches	Chantale Dubé	1 800 463-8001
Lanaudière	Jean-François Aumont	450 753-7486, poste 243
Mauricie	Josée Tardif	819 378-4033, poste 249
Montérégie	Louise Simard	450 774-9154, poste 5221
Outaouais-Laurentides	Chloé Laframboise	819 986-7829, poste 25 Cell. : 819 743-2307
Saguenay—Lac-Saint-Jean	Martin Gilbert	418 542-5666, poste 259

*Le programme d'effarouchement des oies en milieu agricole est issu de Cultivons l'avenir 2, une initiative fédérale-provinciale territoriale. Le financement provient d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.*

### UNE AIDE FINANCIÈRE POUR LES DOMMAGES IMPORTANTES

Malgré le travail des effaroucheurs, il est possible que des champs subissent des dommages importants. Lorsque le passage de la sauvagine engendre des pertes de rendement supérieures à 10 %, les producteurs peuvent se prévaloir du Programme d'indemnisation pour les dommages causés par la faune, offert par La Financière agricole du Québec (FADQ). Rappelons d'ailleurs que l'aide financière versée en vertu du volet sauvagine vient d'être bonifiée, ce qui porte à 90 % le remboursement des pertes encourues. Pour bénéficier de ce remboursement, il n'est pas nécessaire d'être assuré avec la FADQ. Dès le constat des dommages aux champs, il est important d'aviser rapidement un représentant de la FADQ. Pour plus de détails sur le programme, consultez le site [www.fadq.qc.ca](http://www.fadq.qc.ca). ✕



### DES HÉLICOPTÈRES SURVOLERONT VOS TERRES

Si vous apercevez des hélicoptères au-dessus de vos terres à la fin du mois d'avril, sachez que c'est probablement chose normale. En effet, chaque printemps, une équipe du Service canadien de la faune parcourt l'ensemble des basses terres du Saint-Laurent pour y faire le décompte des couples de sauvagines (canards et oies). L'équipe survole à basse altitude tous les plans d'eau susceptibles d'abriter des canards (rigoles, étangs de ferme, ruisseaux, lacs, rivières, etc.) dans 144 parcelles de 2 km<sup>2</sup>. Le pilote veille à éviter de survoler les bâtiments et les élevages d'animaux sensibles au bruit (visons, émeus, etc.) et tente de minimiser le dérangement occasionné aux animaux de ferme. Le survol d'une parcelle prend de 5 à 10 minutes environ. Les observateurs à bord identifient toutes les espèces de canards présentes et en font le décompte. Par la suite, l'équipe compile les données qui servent à dresser le portrait de l'abondance, de la répartition et de la tendance des populations de sauvagine du Québec. ✕



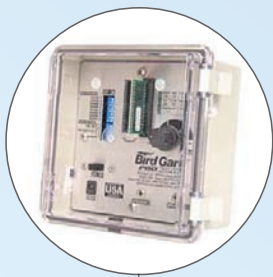
ESTRIE

### FOUTUES CORNEILLES D'AMÉRIQUE!

Depuis quelques années, on observe de plus en plus de dommages à certaines cultures causés par les corneilles d'Amérique. La corneille s'attaque entre autres aux petits fruits, aux semis de maïs (ensilage, grain et sucré) et de cucurbitacées (citrouille, melon, etc.), ainsi qu'à la récolte de céréales. Elle cause également des dommages au foin et à l'ensilage entreposé et enrobé de plastique.

Pour tenter de régler le problème, la Fédération de l'UPA-Estrie a mis en place le Comité corneilles, composé de représentants de l'UPA, du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), de la FADQ et du Club agroenvironnemental de l'Estrie. Avec l'aide financière du MAPAQ-Estrie, le comité a élaboré un projet pilote afin d'évaluer les différents mécanismes d'effarouchement et de pièges à corneilles dans les cultures maraîchères et de maïs ensilage.

Au printemps dernier, des mesures préventives pour empêcher les dommages causés par les corneilles ont été expérimentées. Des effaroucheurs sonores (Bird-Gard, qui reproduisent les sons des oiseaux de proie), des effaroucheurs visuels et des cerfs-volants d'oiseaux prédateurs (aigles et balbuzards) ont été installés. Ces méthodes ont été combinées afin d'évaluer l'efficacité. Les tests ont été suffisamment concluants pour que le comité poursuive ses travaux afin de mettre au point des méthodes simples et peu coûteuses pour effaroucher les corneilles. ✕



Sons d'oiseaux de proie

Effaroucheur visuel



ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

### OURS, LOUPS, COYOTES, GRUES DU CANADA ET CASTORS

Au cours des derniers mois, les syndicats locaux de l'UPA d'Abitibi-Ouest, de Rouyn-Noranda et du Témiscamingue ont organisé des séances d'information portant sur la gestion de la faune. Lors de ces rencontres, les agents de la protection de la faune étaient sur place afin de renseigner les membres de la communauté agricole sur leur travail. Par le fait même, les représentants du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ont profité de cette tribune pour sensibiliser les agriculteurs à leurs obligations et responsabilités relativement à la gestion des ours, loups, coyotes, grues du Canada et castors. Les quelque 60 participants ont grandement apprécié la quantité et la qualité de l'information transmise de même que les échanges et la disponibilité des agents. ✕



# ET PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

MAURICIE

### UN RÉSEAU DE FERMES TÉMOINS, UNE VITRINE INSPIRANTE

La Table de concertation en agroenvironnement de la Mauricie (TCRAM) s'est dotée récemment d'un réseau de fermes témoins qui met en lumière les initiatives et l'expertise de fermes s'étant démarquées en matière d'agroenvironnement. De quoi inspirer d'autres producteurs agricoles à suivre cette voie. Une fiche technique décrivant l'entreprise et les pratiques mises en place est produite pour chacune des fermes. Cette fiche est publiée sur le site Web de la Fédération de l'UPA de la Mauricie. Puis, selon leurs disponibilités et leurs préférences, les propriétaires des entreprises participantes établissent leur niveau d'implication. Par exemple, ils pourront choisir de recevoir des appels téléphoniques, d'accueillir des visiteurs et des groupes organisés, de participer à un événement médiatique ou encore d'agir comme conférencier.

À ce jour, 14 producteurs se sont prêtés à l'exercice. Le réseau souhaite regrouper pas moins de 25 producteurs sur le terrain. Les producteurs agricoles possédant une expertise particulière en agroenvironnement sont donc invités à se joindre à ce groupe inspirant. Pour en savoir plus, vous pouvez contacter Josée Tardif au 819 378-4033, poste 249. ✕



© Pierre Saint-Yves

Le producteur de porcs et de volailles Martin Marcouiller est président de la Table de concertation en agroenvironnement de la Mauricie. Il croit que le réseau de fermes témoins facilitera le partage des bonnes pratiques entre producteurs.

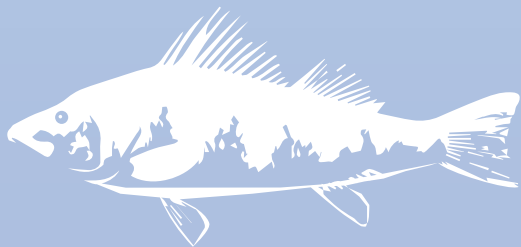
MAURICIE

## LAC SAINT-PIERRE : CULTIVER DIFFÉREMMENT

Il y a plus de 150 ans qu'on pratique l'agriculture sur les sols fertiles entourant le lac Saint-Pierre. Puisqu'il s'agit d'une zone inondée annuellement, les sédiments laissés en place constituent une source de nutriments importante pour les plantes qui y sont cultivées. Toutefois, comme la période d'inondation varie d'une année à l'autre, cultiver sur ces terres en vaut-il vraiment la peine?

Durant la saison 2015, sous la supervision du MAPAQ, des entreprises de Maskinongé et de Lanaudière ont été mises en observation. Des champs étaient divisés en zones correspondant à des profondeurs d'eau différentes. Plusieurs variables ont été étudiées, dont la date de semis, la croissance, la quantité de mauvaises herbes et les rendements. On cherchait à établir si le rendement était plus faible dans la zone inondée plus longtemps, et ce, au point d'affecter sérieusement la rentabilité. L'expérience sera répétée cette année ainsi qu'en 2017.

Rappelons que ce projet s'inscrit dans le cadre de la Stratégie pour l'avenir du lac Saint-Pierre. Une table de concertation régionale a été créée avec le mandat d'élaborer un plan de gestion intégrée régionale. Les travaux portent entre autres sur la gestion du territoire et les pratiques agricoles dans le littoral du lac Saint-Pierre, et l'un des objectifs est le rétablissement de la perchaude dans le lac. ✕



*Les travaux portent sur la gestion du territoire et les pratiques agricoles dans le littoral du lac Saint-Pierre, et l'un des objectifs est le rétablissement de la perchaude dans le lac.*

LANAUDIÈRE

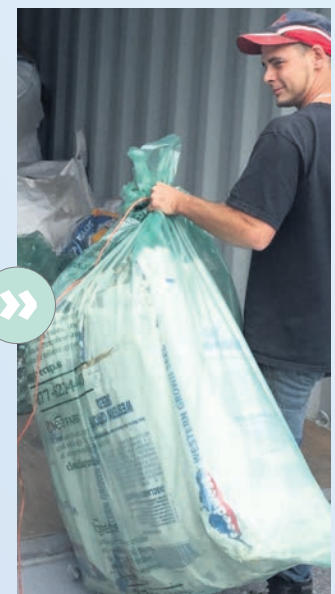
SAGUENAY – LAC-SAINT-JEAN

## POUR MIEUX FAIRE CONNAÎTRE LA RÉALITÉ AGRICOLE

Après avoir finalisé son plan directeur de l'eau, l'Organisme de bassin versant du Saguenay présentera les actions retenues lors de rencontres publiques qui se tiendront dans chacune des 27 municipalités du territoire. Comme certaines pratiques agricoles sont remises en question, le Syndicat local de l'UPA Fjord-du-Saguenay compte participer à ces rencontres pour mieux faire comprendre la réalité agricole aux citoyens inquiets. Le Syndicat profitera de l'occasion pour rétablir certains faits, corriger des perceptions et mieux faire connaître les efforts consentis par les producteurs pour protéger la qualité de leurs cours d'eau. ✕

## LE PROGRAMME DE RECYCLAGE EST DE RETOUR!

Les sacs de semences, les contenants de fertilisants et les bidons de pesticides vides encombrant votre ferme? Rapportez-les! Encore une fois cette année, les agriculteurs du Québec pourront se départir de leurs contenants vides de façon simple, écologique et responsable en participant au programme de recyclage AgriRÉCUP, auquel l'Union est associée depuis déjà plus d'une quinzaine d'années. Avant de pouvoir être recyclés, les contenants et les sacs doivent être bien préparés. Les producteurs peuvent profiter du programme en allant porter les produits visés chez l'un des 120 détaillants participants. Le programme est offert d'avril à octobre dans toutes les régions du Québec. Pour plus d'information ou pour trouver un site de collecte près de chez vous, visitez le [www.agrirecup.ca](http://www.agrirecup.ca) ou composez le 1 877 622-4460. ✕



### COLLECTE DE CONTENANTS DE PESTICIDES ET DE FERTILISANTS :

Contenants et chaudières rincés de moins de 23 L

Étape 1	Étape 2	Étape 3
<p><b>Rincez</b> trois fois ou sous pression afin qu'aucun produit ne soit perdu.</p>	<p><b>Retirez</b> les bouchons et les livrets d'instructions afin d'être capable de recycler les contenants. Les bouchons et les livrets d'instructions peuvent être éliminés avec vos déchets usuels.</p>	<p><b>Rapportez</b> les contenants vides et bien rincés chez votre détaillant participant.</p>

### COLLECTE DE SACS DE SEMENCES ET DE PESTICIDES :

Tous les types de sacs de semences et de sacs de pesticides

Étape 1	Étape 2	Étape 3
<p><b>Videz</b> les sacs complètement.</p>	<p><b>Placez</b> les petits sacs vides dans le sac de collecte en plastique et refermez-le bien. Les sacs de vrac doivent être pliés et bien ficelés en paquets de six.</p>	<p><b>Rapportez</b> les sacs de collecte pleins chez votre détaillant participant.</p>

# VALORISER ET FAIRE CONNAÎTRE L'AGRICULTURE

## LES PRODUCTEURS EN VEDETTE DANS LES ÉCOLES SECONDAIRES

Dans le cadre du projet jeunesse Je cultive ma citoyenneté, des producteurs-ambassadeurs des fédérations de l'UPA de la Capitale-Nationale-Côte-Nord, de Lanaudière, de la Montérégie, de la Gaspésie-Les Îles et d'Outaouais-Laurentides, ont effectué récemment des animations remarquées dans les écoles secondaires de leur territoire. Chaque année, ce projet que pilote l'Union fait découvrir les dessous fascinants de notre agriculture à plus de 2 000 élèves du secondaire. Pour en savoir plus : [www.jecultive.ca](http://www.jecultive.ca). ✕



Plus de 2 000 élèves du secondaire ont découvert l'agriculture grâce aux présentations inspirantes des producteurs-ambassadeurs de l'Union.

BAS-SAINT-LAURENT

## INVITATION : JOURNÉE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ET LA FORÊT

Une première en région! Le 18 avril prochain, la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent réunira les préfets et les maires, ainsi que divers intervenants agroalimentaires et socioéconomiques, afin d'échanger sur le développement de l'agriculture et de la forêt. Cette journée que l'on souhaite tenir annuellement a pour objectifs de partager notre vision et discuter de nos enjeux communs. Pour l'occasion, le président de l'Union, Marcel Groleau, viendra ouvrir la session en présentant l'importance de l'agriculture dans le développement économique des régions et du Québec. ✕

LANAUDIÈRE

## DÉCOUVERTE DE L'AGRICULTURE LANAUDOISE

Le 10 mars dernier, à l'occasion d'un dîner-conférence, une vingtaine de participants provenant du Carrefour BLE (OSBL pour l'insertion en emploi de professionnels d'origine immigrante, principalement dans les secteurs de l'agroalimentaire et de l'agroenvironnement) ont pu en apprendre plus sur la mission et les services de l'UPA. Organisé en collaboration avec le club-conseil en agroenvironnement Cogenor Lanaudière, le dîner-conférence complétait des visites d'entreprises agricoles de la région. Cette formation s'insérait dans le programme de régionalisation du Carrefour BLE, qui offre un soutien technique et financier aux immigrants souhaitant s'établir en région. ✕

CENTRE-DU-QUÉBEC

## L'UPA RENCONTRE LES ÉTUDIANTS DU CÉGEP DE VICTORIANVILLE

Une quarantaine d'étudiants de première année du programme Gestion et technologies d'entreprise agricole du Cégep de Victoriaville ont pris part à une réunion d'information visant à leur faire mieux comprendre les rouages de l'organisme syndical qu'est l'Union. Maintenant que la glace est rompue, on souhaite que les étudiants en agriculture participent aux activités pour possiblement s'impliquer à l'Union un jour, notamment au sein de la relève agricole, véritable incubateur pour de futurs administrateurs. La présence de représentants de la relève a d'ailleurs été très appréciée lors de cette rencontre. ✕

## LA SÉRIE WWW.VOSAGRICULTEURS.TV EST DE RETOUR

*Vosagriculteurs.tv*, vous connaissez? Il s'agit de la série Web de l'Union, qui présente tous les mois des portraits de producteurs bien de chez nous, dans le but de mieux faire connaître l'agriculture telle qu'on la pratique aujourd'hui.

La série 2016, *Connaissez-vous votre agriculture?* mettra en lumière des aspects souvent méconnus de l'agriculture au Québec par l'entremise de 10 nouvelles familles.

Ce mois-ci, l'acériculture est à l'honneur. Rencontrez la famille Descôteaux-Lagarde, des Sucreries DL, situées à Lac-Etchemin. Cette jeune famille a démarré son exploitation en 2010 et prend plaisir à produire du « goût » et à faire connaître les différents produits d'érable. Vous tomberez sous le charme de Natacha, de Sébastien et de leurs « p'tits sucriers », Lyana et Pierre-Olivier.

Plus de 30 capsules vidéo de trois à quatre minutes ont été présentées depuis le début de cette belle aventure. Largement diffusées sur les médias sociaux, ces capsules sont aussi utilisées en classe dans le cadre du programme de l'Union Je cultive ma citoyenneté. Curieux? Allez jeter un coup d'œil au [www.vosagriculteurs.tv](http://www.vosagriculteurs.tv), des familles passionnées d'agriculture vous ouvrent leurs portes.

L'UPA remercie tous les agriculteurs qui ont participé à cette série. La réalisation de ces capsules est rendue possible grâce à la contribution de Financement agricole Canada. ✕



La famille Descôteaux-Lagarde, acériculteurs à Lac-Etchemin.

# PROGRAMME AVANTAGES



## COMMENT PARTICIPER?

POUR BÉNÉFICIER DES OFFRES DU PROGRAMME AVANTAGES UPA, UTILISEZ VOTRE CARTE DE MEMBRE DE L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES OU VOTRE CARTE DU PROGRAMME AVANTAGES UPA.

Si vous désirez obtenir une ou plusieurs cartes supplémentaires du programme Avantages UPA pour votre conjoint ou conjointe ou pour vos associés, il vous est possible de faire la demande en ligne, en visitant le [programmeavantages.upa.qc.ca](http://programmeavantages.upa.qc.ca).

Si vous avez des questions, si vous éprouvez de la difficulté à faire votre demande en ligne, ou si vous êtes un producteur agricole non membre de l'Union et désirez tout de même obtenir votre carte programme Avantages UPA, contactez-nous au **1 844 521-6757**.

L'Union des producteurs agricoles est heureuse de vous offrir son tout nouveau programme Avantages, un programme au service de tous les producteurs agricoles du Québec (membres et non-membres de l'UPA) pour les soutenir dans leurs projets et leurs ambitions.

## QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME AVANTAGES UPA?

Le programme Avantages UPA offre différents privilèges chez des partenaires et commerçants de prestige. Ces privilèges peuvent se traduire par des rabais, des remises en argent, des forfaits et autres avantages exclusifs aux agriculteurs

**AgriCarte**, **Hewitt Équipement Limitée** et le **Groupe Chrysler** sont les actuels partenaires du programme Avantages UPA. Le programme est en constante évolution. Nous vous invitons donc à consulter régulièrement la section *Partenaires* du site Internet pour connaître les nouvelles offres.

Pour en savoir plus : [programmeavantages.upa.qc.ca](http://programmeavantages.upa.qc.ca).

## PARTENAIRES

### AGRICARTE, UNE NOUVEAUTÉ DE DESJARDINS

Faites croître vos bénéfices grâce à un outil de financement offert exclusivement aux producteurs agricoles canadiens.

- Aucuns frais annuels pour l'inscription, l'administration et les cartes supplémentaires de votre compte;
- Deux limites de crédit indépendantes, une pour les achats courants et une autre pour le financement à plus long terme pouvant atteindre jusqu'à 100 000\$;
- Aucun intérêt sur les plans de financement différé;
- Programme de récompenses AgriPoints.

### RECEVEZ UN BONI DE 1 000 AGRIPPOINTS À L'ADHÉSION.

Découvrez comment AgriCarte peut travailler pour vous ! Visitez [agricarte.ca/upa](http://agricarte.ca/upa) pour en savoir plus, compléter une demande ou localiser un marchand participant.

AgriCarte



### HEWITT ÉQUIPEMENT LIMITÉE

Votre fournisseur d'équipements lourds pour tous les types de travaux à effectuer.

- Des économies pouvant aller jusqu'à 2 500 \$ à l'achat ou au financement des nouvelles machines CAT
- Une grande variété de modèles éligibles
- Les rabais du programme Avantages UPA peuvent être jumelés aux offres en cours chez Hewitt Équipement Limitée

Pour bénéficier du programme Avantages ou pour plus d'informations, visitez le [hewitt.ca/upa](http://hewitt.ca/upa) ou présentez-vous dans l'une de nos succursales.

Hewitt CAT



### CHRYSLER

- Pour l'achat d'une voiture ou d'un camion neuf
- Des économies de 750 \$ à 14 500 \$ sur les véhicules 2016 de Fiat, Chrysler, Dodge, Ram et Jeep
- Pour bénéficier du Programme Avantages, présentez-vous chez les concessionnaires participants

Code de Promotion : N5085



Jeep



SRT



# COUP DE CHAPEAU

## MA FERME, MON MONDE

Le concours *Ma ferme, mon monde* d'AGRIcarrières vise à honorer les entreprises agricoles qui se démarquent par la qualité et l'originalité de leurs pratiques en gestion des ressources humaines.

OUTAOUAIS-LAURENTIDES

### LES SERRES FRANK ZYROMSKI : GRAND PRIX PROVINCIAL 2015

Félicitations à l'entreprise Les Serres Frank Zyromski, lauréate du Grand prix provincial de l'édition 2015 du concours *Ma ferme, mon monde*, décerné le 18 février dernier. Ce sont les stratégies d'apprentissage et de formation mises en place dans cette entreprise pour développer les compétences, rendre le milieu de travail plus agréable et obtenir un haut taux de rétention de la main-d'œuvre qui ont retenu l'attention du jury. En haute saison, l'entreprise horticole de Rivière-Rouge (Laurentides) emploie plus de 80 travailleurs locaux. ✕



Louise Zyromski est responsable des ressources humaines aux Serres Frank Zyromski. Son approche est inspirante pour son fils Nicolas, qui prend graduellement les rênes de l'entreprise.

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

### LAURÉAT RÉGIONAL 2016 FERME SAGUELAIT

Dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, le gagnant régional du concours *Ma ferme, mon monde*, est la Ferme Saguelait inc., propriété de Patrice Gobeil. L'entreprise s'est distinguée en raison de la formule originale qu'elle a adoptée pour motiver ses employés à se dépasser et à viser l'amélioration constante de la qualité du lait. En effet, lorsqu'il obtient la prime mensuelle sur la qualité du lait, M. Gobeil en verse la moitié à ses employés sous forme de cartes-cadeaux. Original, non? ✕

MAURICIE

### LAURÉAT RÉGIONAL 2016 PASSION NATURE

La gestion des ressources humaines doit être prise au sérieux et Josée Labbé, de l'entreprise Passion Nature, l'a bien compris. En l'espace de quelques mois, son projet de préretraite, qui devait être un petit kiosque, s'est transformé en centre de jardinage! Cette expansion rapide a amené les propriétaires à engager quelques employés. C'est en raison de ses pratiques innovantes en gestion des ressources humaines – créations du manuel de l'employé avec descriptions de tâches, échelles salariales et mesures d'équité – que la Fédération de l'UPA de la Mauricie a choisi Passion Nature pour représenter la région au concours. ✕

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

### DISTINCTION MONDIALE POUR LA FROMAGERIE LE FROMAGE AU VILLAGE

La Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue félicite Hélène Lessard, Christian Barrette et Anne Barrette, propriétaires de la fromagerie Le Fromage au village, de Lorrainville au Témiscamingue. Le Cru du clocher, cheddar fait à base de lait cru, a fait son entrée sur la liste de l'Arche du goût, devenant le premier fromage canadien à y être répertorié. Créée par le mouvement Slow Food, présent dans plus de 150 pays, l'Arche du goût est un répertoire mondial du patrimoine alimentaire à protéger. ✕



CAPITALE-NATIONALE-CÔTE-NORD

### LES LAURÉATS 2015 DU CONCOURS LAIT'XCELLENT

Le 11 mars, à l'Aquarium du Québec, pendant l'assemblée générale annuelle des Producteurs de lait de Capitale-Nationale-Côte-Nord, le syndicat a dévoilé les lauréats du concours *Lait'xcellent*. La Ferme John Ableson, de Portneuf, propriété de John Ableson, rafle la première place. La Ferme Jean Mathieu inc., de L'Ange-Gardien, propriété de Jean-François Mathieu, se classe au deuxième rang, tandis que la Ferme Ducret inc., de Saint-Basile, propriété de Rudy Ducreux, arrive troisième.

MONTÉRÉGIE

Les Producteurs de lait de la Montérégie saluent eux aussi les lauréats régionaux de *Lait'xcellent*. En Montérégie-Est, la Ferme Sylvain Messier (Or), la Ferme F. Girard & Fils (Argent) et Choynière G.A. & Fils inc. (Bronze) se sont illustrées. En Montérégie-Ouest, la Ferme Legaudière inc. (Or), la Ferme ADM Nieuwenhof inc. (Argent) et les Fermes Tannahill enr. (Bronze) ont remporté la mise.

Les Producteurs de lait sont fiers de souligner le travail de ces producteurs émérites. Félicitations aux lauréats! ✕

MAURICIE

### HUIT ANS D'ENGAGEMENT... ET ÇA CONTINUE!

Après huit ans d'engagement comme présidente des Agricultrices de la Mauricie, Ida Carpentier a annoncé qu'elle ne sollicitait pas de nouveau mandat dans cette fonction. Réunies en assemblée générale annuelle le 12 février, les participantes ont voulu souligner le bon travail que Mme Carpentier a effectué à la présidence du syndicat de 2008 à 2016 et au sein de l'exécutif depuis 2003. Elles lui ont témoigné leur reconnaissance pour sa participation à l'avancement des agricultrices mauriciennes. Mais Ida Carpentier ne quittera pas pour autant l'organisme puisqu'elle occupera le poste de 2<sup>e</sup> vice-présidente des Agricultrices de la Mauricie et les représentera au sein du Syndicat de l'UPA de Mékinac. Ça, c'est de l'engagement. Bravo! ✕



Ida Carpentier a été présidente des Agricultrices de la Mauricie pendant huit ans.

CENTRE-DU-QUÉBEC

### L'UPA À LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Bravo à Jean-Luc Leclair, président de la Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec, qui s'est retrouvé aux côtés de Pierre Karl Péladeau, chef de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale, et de Denis Coderre, maire de Montréal, lors du dîner-conférence du printemps organisé par la Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec. La conférence de M. Leclair portait sur la cohabitation entre la collectivité, le monde des affaires et l'agriculture. Une très belle visibilité pour la fédération régionale. ✕

### PRIX DESJARDINS ENTREPRENEURS 2016

Votre entreprise se démarque par ses réalisations? Vous êtes particulièrement fier de sa performance financière, de son apport à la communauté? Si tel est le cas, vous avez jusqu'au 29 avril pour soumettre votre candidature dans l'une des 12 catégories du **Prix Desjardins Entrepreneurs**, notamment celle réservée au secteur agricole. Le Prix Desjardins Agricole est attribué à une entreprise qui se distingue particulièrement par ses saines pratiques de gestion, son dynamisme, son leadership et sa bonne performance financière. Les entreprises lauréates sont aussi reconnues pour leur créativité face aux défis du secteur agricole. Qu'attendez-vous? ✕



LANAUDIÈRE

### 450 VISITEURS À LA FERME DES PRAIRIES POUR LA GRANDE INAUGURATION

Plus de 450 personnes se sont déplacées le samedi 12 mars 2016 à la Ferme des Prairies, de Saint-Thomas, pour l'inauguration d'une toute nouvelle étable, un investissement à la ferme de 900 000 \$. « Ce nouveau bâtiment a été construit notamment pour améliorer l'environnement de travail, la performance du troupeau ainsi que le mode d'alimentation et le confort des animaux. Nous voulions également nous donner l'espace nécessaire pour continuer de prendre de l'expansion », a indiqué Dominic Laferrière, copropriétaire de la ferme laitière. Gilbert Perreault, président des Producteurs de lait de Lanaudière, Marcel Papin, président de la Fédération de l'UPA de Lanaudière (FUPAL), Marc Corriveau, maire de Saint-Thomas, et Gabriel Ste-Marie, député du Bloc québécois, ont également pris la parole pour féliciter la famille et réitérer l'importance du secteur agricole dans l'économie, tant régionale que provinciale. ✕



M. Désy, 1<sup>er</sup> vice-président (FUPAL), É. Laferrière, D. Laferrière, propriétaire, G. Chevrette, Y. Parent, G. Perreault (Producteurs de lait de Lanaudière), F. Laferrière, fils des propriétaires, G. Parent, propriétaire, M. Papin, président (FUPAL), M. Parent, propriétaire, G. Ste-Marie, député fédéral de Joliette, et M. Corriveau, maire de Saint-Thomas.

OUTAOUAIS-LAURENTIDES

### DOMINIC HAMELIN-JOHNSON, APICULTEUR DE LA RELÈVE

Tous les ans, le Syndicat de l'UPA des Collines-de-l'Outaouais remet une bourse de 500 \$ à un jeune de la relève qui s'est distingué par la qualité de son dossier académique et la solidité de son projet d'établissement. Cette année, c'est à Dominic Hamelin-Johnson, jeune apiculteur de Gatineau, qu'a été décernée cette récompense. Après ses études universitaires, Dominic a poursuivi son apprentissage au Centre de formation agricole de Mirabel. Aujourd'hui, il se spécialise dans l'élevage de reines et la vente de colonies d'abeilles. Pour ce jeune agriculteur, « au-delà de la formation, la véritable expérience, c'est sur la terre qu'on l'acquiert, et une fois les embûches surmontées, la fierté prend le dessus ». Félicitations à Dominic et longue vie à son entreprise! ✕

# ÇA SE PASSE CHEZ VOUS

## ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

### VISITE DE FERME ET ÉCHANGE D'EXPERTISE

Le 17 mars, Vincent Boisvert, producteur de bovins de la municipalité de Landrienne, a invité des producteurs et des membres de la relève à visiter sa ferme. Depuis 2001, M. Boisvert exploite une production de vaches-veaux de 200 têtes ainsi que 650 acres en cultures, dont 100 en avoine. En plus d'assister à une présentation des données de l'entreprise provenant du Programme d'analyse des troupeaux de boucherie du Québec (PATBQ), les 75 participants ont découvert un modèle de loge modifiée qui facilite les vêlages et des techniques pour produire à peu de frais. Cette journée organisée avec l'aide du syndicat régional des producteurs de bovins a démontré qu'il est possible et viable de démarrer une entreprise bovine et que cette production peut être un complément pertinent aux activités d'une ferme déjà établie. ✕



Le producteur de bovins Vincent Boisvert a reçu 75 personnes chez lui en mars, une initiative du Syndicat des producteurs de bovins de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

### BRUNCH ET PARTIE DE QUILLES DANS LA VALLÉE-DE-L'OR

Le dimanche 20 mars, le Syndicat de l'UPA de la Vallée-de-l'Or organisait son brunch familial à la salle de quilles Maxima de Val-d'Or. Plus d'une cinquantaine d'agriculteurs, de parents, d'amis et de membres du syndicat local de l'UPA de l'Abitibi se sont d'abord réunis autour d'un succulent repas, pour ensuite s'en donner à cœur joie dans les allées. Cet événement rassembleur a permis de beaux échanges entre les producteurs et leur entourage. Le syndicat remercie ses généreux partenaires : Équipements Aubin, La Coop Val-Nord, le bureau de vétérinaire Dr Paul Gervais, Les équipements Jules Grondin, Groupe Estrie-Richelieu, le CAB, Les meuniers Richard et les Producteurs de lait de l'Abitibi-Témiscamingue. ✕



Plus de 50 producteurs, parents et amis se sont réunis à Val-d'Or pour un brunch et une partie de quilles.

## MONTÉRÉGIE

### PHILIPPE PAGÉ, NOUVEAU COORDONNATEUR À LA FRAQ

La Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) est heureuse d'accueillir dans son équipe Philippe Pagé, qui agira comme coordonnateur de l'Interrégion Sud. À ce titre, Philippe poursuivra les actions entreprises dans le cadre du projet FRAQ 2.0 en accompagnant les associations de la relève agricole de la Montérégie-Ouest (ARAMO) et de Saint-Hyacinthe (ARASH) ainsi que les syndicats de la relève agricole du Centre-du-Québec (SRACQ) et de l'Estrie (SYRAE). Philippe a grandi à la ferme familiale, où il a travaillé ponctuellement à partir de l'âge de 10 ans. Après des études à l'Université de Sherbrooke, il a occupé les fonctions d'attaché politique aux niveaux provincial et fédéral. Nous lui souhaitons la bienvenue. Son bureau est situé à la Fédération de l'UPA-Estrie. On peut le joindre au 819 346-8905, poste 106, ou par courriel au [ppage@upa.qc.ca](mailto:ppage@upa.qc.ca). ✕

## ESTRIE

## CENTRE-DU-QUÉBEC



### LA FADQ RENCONTRE LES ÉLUS

La première Table conjointe des présidents des syndicats locaux et des syndicats spécialisés de la Montérégie, qui s'est tenue le 18 mars, a porté sur la sécurité du revenu, un dossier majeur pour tous les producteurs agricoles. Les représentants des bureaux régionaux de La Financière agricole du Québec (FADQ) sont venus présenter le bilan de l'année 2015-2016 et des nouveautés. Bien que l'année financière ne soit pas terminée, on observe une tendance : la baisse du nombre de subventions à l'établissement et au démarrage. Et les fermes qui possèdent de petites superficies et de nouvelles productions sont plus nombreuses à participer au programme de démarrage. Enfin, deux nouveautés ont été dévoilées : le programme d'appui au développement et le programme d'appui à la diversification. ✕

### BIENVENUE À QUATRE NOUVEAUX PRÉSIDENTS ET PRÉSIDENTES

Lors des assemblées générales annuelles (AGA) de l'hiver, François Vincent, producteur laitier, et Charles Boulerice, éleveur de chèvres laitières, ont été élus présidents, respectivement du syndicat de Beauharnois-Salaberry et de celui de la Vallée-du-Richelieu. Ils succèdent à Robert Mailloux et à Yvon Lambert.

Pour leur part, Julie Bissonnette, productrice de lait, et Julie Lefort, productrice en serre, ont pris le relais de Raphaël Beauchemin et de Joël Campeau à la présidence de l'Association de la relève agricole de Saint-Hyacinthe (ARASH) et de l'Association de la relève agricole de la Montérégie Ouest (ARAMO). ✕

### UN SOMMET SUR LES SERVICES-CONSEILS

Le 24 février, le Réseau Agriconseils Montérégie-Est a tenu un sommet sur les services-conseils non liés auquel une centaine de producteurs et de conseillers ont répondu présents. Au terme des ateliers sur l'agroenvironnement, la gestion et l'encadrement technique, les participants ont réaffirmé l'importance de conserver la formule des clubs-conseils en agroenvironnement, des groupes-conseils agricoles et des clubs d'encadrement technique ainsi que le programme d'aide financière pour les services-conseils. Les participants ont convenu que les réseaux Agriconseils et les services-conseils devraient être mieux connus des agriculteurs. Ce sommet était organisé conjointement par le MAPAQ, la Coordination des services-conseils, le Réseau Agriconseils Montérégie-Ouest et le Groupe ProConseil. ✕



Lors d'un sommet sur les services-conseils non liés, 100 producteurs et conseillers de la Montérégie ont réitéré leur volonté d'obtenir des services-conseils de qualité fournis par des conseillers bien formés.

### DES AGA SOUS LE SIGNE DE LA MOBILISATION AVEC 500 PARTICIPANTS

Durant leur AGA de février et de mars, les 15 syndicats locaux de la Montérégie ont adopté une trentaine de résolutions touchant, entre autres, la fiscalité municipale, les travailleurs étrangers, l'aménagement du territoire, l'appui aux producteurs acéricoles et le financement de l'Union. Les plans de développement de la zone agricole (PDZA), la santé psychologique, la stratégie québécoise sur les pesticides, les programmes de sécurité du revenu et le projet de loi 85 visant l'implantation de deux pôles logistiques et d'un corridor de développement économique aux abords de l'autoroute 30 ont par ailleurs fait l'objet de discussions très animées. Soulignons que plusieurs syndicats avaient profité de cette activité pour inviter leurs élus municipaux afin de les sensibiliser aux réalités agricoles. ✕

MAURICIE

## LA FÉDÉRATION DE L'UPA DE LA MAURICIE FAIT SON HISTOIRE!

Le traditionnel brunch de l'assemblée générale annuelle (AGA) 2016 de la Fédération de l'UPA de la Mauricie (FUPAM) a eu lieu le dimanche 20 mars au Club de golf Les Vieilles Forges de Trois-Rivières. L'événement familial a attiré plus de 110 producteurs agricoles venus prendre part à ce moment clé de la vie démocratique de leur Union.



Si l'AGA est la tribune tout indiquée pour souligner les grandes réalisations de l'année, c'est aussi l'occasion de démontrer la force de notre organisation. « La présence de nombreux délégués nous donne un mandat fort pour la suite des choses », a indiqué René Perreault, 1<sup>er</sup> vice-président de la Fédération. Pour inspirer producteurs et décideurs, Dave Morissette a livré une conférence hors pair sur l'importance de miser sur le jeu en équipe quand on a des objectifs importants à atteindre.

Grâce à Desjardins et au Réseau Agriconseils Mauricie, la FUPAM a remis des prix totalisant 1 500 \$ à des membres de la relève agricole et à des entreprises en établissement. ✕



L'AGA de la FUPAM, qui a rassemblé 110 personnes, est un autre beau succès qui témoigne de la vigueur de la vie démocratique de l'Union.



« À la lecture du dernier budget, le gouvernement provincial semble avoir compris toute l'importance de l'agriculture et de l'agroalimentaire pour le développement économique de la province. C'est vrai pour le Québec, c'est vrai pour la Mauricie! Nous suivrons donc de très près l'élaboration de la stratégie agroalimentaire 2016-2017, car nourrir nos populations, jour après jour, est notre mission et notre défi quotidien. Nos élus auraient-ils enfin compris que la souveraineté alimentaire est nécessaire au développement et à l'épanouissement du Québec? »

— Jean-Marie Giguère, président, Fédération de l'UPA de la Mauricie

## SOIRÉE VEAU D'EMBOUCHE

Le 15 mars, à l'invitation du Syndicat des producteurs de bovins de la Mauricie, une quinzaine de producteurs ont participé à une soirée d'information sur le veau d'emboche. Avec sa conférence intitulée Naviguer à contre-cycle, Ann Fornasier, agronomiste à la Fédération des producteurs de bovins du Québec (FPBQ), a présenté la situation des marchés dans le secteur bovin. Les participants ont pu échanger avec leurs représentants du comité de mise en marché vache-veau, Steve Beaudry et François Lampron. Louis-Joseph Beaudoin, président du Syndicat, a quant à lui répondu aux questions sur l'ensemble des dossiers de la FPBQ. ✕

## LA TUQUE RÉCUPÈRE LES PLASTIQUES AGRICOLES

Dans le cadre de sa politique de développement durable, la Ville de La Tuque a mis en place un programme de récupération des plastiques agricoles. Puisque les frais d'élimination de ce type de matériel sont élevés et que les plastiques agricoles ne seront plus acceptés dans les sites d'enfouissement sous peu, la Ville a décidé, de concert avec les producteurs de la MRC, de valoriser cette matière très utilisée dans les fermes. Comme cette démarche entraîne des changements aux méthodes de travail des agriculteurs, la Ville leur fournit des sacs de récupération.

Pour plus d'information sur la récupération des plastiques agricoles, contactez Andréane Comeau, inspectrice en environnement pour la Ville de La Tuque, à l'adresse [acomeau@ville.latuque.qc.ca](mailto:acomeau@ville.latuque.qc.ca) ou au 819 523-8200, poste 2610. ✕

## DES PDZA DANS TOUTES LES MRC DE LA RÉGION

Après les MRC de Maskinongé et des Chenaux ainsi que les villes de Trois-Rivières et de Shawinigan, les MRC de Mékinac et du Haut-Saint-Maurice, qui ont toutes deux d'importantes superficies forestières en zone agricole, amorcent l'élaboration de leur plan de développement de la zone agricole (PDZA).

Dans Mékinac, une rencontre de travail s'est tenue récemment avec les chargés de projet pour discuter de leur mandat. Le président du syndicat local, un représentant de la relève et une agricultrice, également agronome, siègent au comité directeur. En Haute-Mauricie, l'aménagiste de la MRC a présenté, lors du plus récent comité consultatif agricole (CCA), les étapes qui conduiront à la réalisation du PDZA. La Ville de La Tuque, le Syndicat des producteurs de bois et le Syndicat de l'UPA de Haute-Mauricie participeront à ces démarches. Les prochains mois permettront de renforcer la concertation régionale autour d'un plan d'action qui devra soutenir et valoriser les activités agricoles dans la zone verte de ces deux territoires. L'enthousiasme est palpable! ✕

## BILAN DES ASSEMBLÉES DES SYNDICATS

Les assemblées générales annuelles (AGA) des cinq syndicats locaux, qui ont eu lieu du 17 février au 10 mars, ont réuni près de 150 participants. Les syndicats D'Autray et de Kildare Lanaudière ont proposé une présentation sur la sécurité du revenu intitulée Comment choisir entre les ASRA et les AGRI? Le Syndicat du Nord a sensibilisé les producteurs aux accidents liés aux silos à grains, et les nouveaux enjeux associés à la stratégie québécoise 2015-2018 sur les pesticides étaient à l'ordre du jour de l'AGA du Syndicat Achigan-Montcalm. Enfin, au Syndicat L'Assomption-Les Moulins, on a discuté du coût des intrants et du pouvoir d'achat des agriculteurs et on a souligné le départ de Gilles Gouger, qui a agi comme administrateur pendant 35 ans! Merci pour votre engagement, M. Gouger. ✕



Marcel Papin, président (FUPAL), Gilbert Mathieu, ex-administrateur, Clémence Thuot, ex-secrétaire, Gilles Gouger et Stéphane Sansfaçon, président du Syndicat L'Assomption-Les Moulins.

## UNE NOUVELLE RESSOURCE AU CETAB+

La Fédération de l'UPA de Lanaudière (FUPAL) et le Centre d'expertise et de transfert en agriculture biologique et de proximité (CETAB+) sont heureux d'annoncer l'arrivée d'une nouvelle ressource dans les locaux de la Fédération à Joliette. Les agriculteurs de la région bénéficient désormais de l'expertise d'une agronome spécialisée en horticulture biologique, Valérie Roy-Fortin. En plus d'offrir des services-conseils aux agriculteurs biologiques ou en transition, elle sera responsable de divers projets de recherche à la ferme. Valérie Roy-Fortin se joint à Jean-Pierre Hivon, agronome et conseiller en grandes cultures biologiques au CETAB+. On peut la joindre au 819 758-6401, poste 2786, ou au 418 922-0387 (cellulaire) et par courriel à [valerie.roy.fortin@cetab.org](mailto:valerie.roy.fortin@cetab.org). ✕

## DES AUDIENCES PUBLIQUES SUR LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

La Loi sur la qualité de l'environnement exige que les MRC établissent un plan de gestion des matières résiduelles (PGMR). Ce plan, qui est revu tous les cinq ans, couvre tous les secteurs d'activité concernés. La gestion des plastiques agricoles, des tubulures d'érablières, des contenants de plastique et des huiles usées pourrait y être abordée. Conscient de l'importance d'une gestion efficace des matières résiduelles, le Syndicat de l'UPA du Haut-Saint-François invite les agriculteurs et agricultrices à assister à l'audience publique de la MRC, le mardi 26 avril, à 19 h, à la salle communautaire de Sawyerville. ✕

## AGRI OU ASRA?

Les producteurs de maïs-grain et de soya qui adhèrent à l'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) ont reçu, par la poste, un document expliquant les enjeux liés au maintien du programme ASRA ou à son abandon pour migrer vers Agri-Québec et Agri-Québec Plus. Le document est accompagné de bulletins de vote permettant à chaque producteur d'exprimer son choix d'ici le 27 mai 2016 avant minuit. Les résultats du scrutin seront remis à La Financière agricole du Québec (FADQ). Le conseil d'administration des Producteurs de grains du Québec devra par la suite prendre une décision finale avant juin 2016. Rappelons que le maintien ou non de l'ASRA comme programme principal de sécurité du revenu est une décision collective.



## VOTE UNANIME POUR LES PRODUCTEURS DE GRAINS DE L'ESTRIE

À la suite d'un vote unanime des membres lors de la dernière AGA, le Syndicat des producteurs de cultures commerciales de l'Estrie a un nouveau nom : les Producteurs de grains de l'Estrie. ✕

## PDZA : AUX PRODUCTEURS DE COATICOOK DE SE PRONONCER

Agriculteurs du territoire de la MRC de Coaticook, vous êtes invités à remplir le questionnaire que vous avez reçu dans le cadre de l'élaboration du Plan de développement de la zone agricole (PDZA). L'objectif est de documenter les défis que doivent relever vos entreprises et d'en savoir plus sur vos projets afin de mieux répondre à vos besoins.

Hâtez-vous : vous avez jusqu'au 25 avril pour répondre par la poste ou en ligne à l'adresse [mrcdecoaticook.qc.ca/pdza](http://mrcdecoaticook.qc.ca/pdza).

Vous avez des questions ou des commentaires au sujet du questionnaire? Communiquez avec Étienne Lafortune au 819 849-7083, poste 237. ✕

« Le questionnaire préparé à l'intention des producteurs agricoles en vue de l'élaboration du PDZA de la MRC de Coaticook nous offre une belle occasion de donner notre point de vue. Nous devons la saisir afin que



les décisions qui touchent notre territoire agricole nous satisfassent. »

— Philipp Stirnimann, président du Syndicat de l'UPA de Coaticook

## LA PRÉVENTION, UNE PRIORITÉ POUR LES SYNDICATS LOCAUX

Les sept syndicats locaux du Centre-du-Québec sont mobilisés pour organiser des ateliers de prévention tout au long de l'année. Le 4 avril, le Syndicat de l'UPA de Nicolet a ouvert le bal avec l'inspection d'un silo dans une ferme de La Visitation et un atelier de formation sur la sécurité liée à l'entreposage des grains et l'intervention des pompiers en cas de problèmes dans les silos. Le 8 avril, le Syndicat de l'UPA de Bécancour a tenu une rencontre d'information sur les responsabilités légales des producteurs et l'intervention des pompiers. En juin, les syndicats des Bois-Francis, de L'Érable et de Victoriaville et ses environs aborderont à leur tour la question de la sécurité autour des silos. Les syndicats de Drummond-Nord et de Drummond-Sud proposeront eux aussi des ateliers un peu plus tard cette année. À suivre! ✕

## UN CONTRAT TYPE POUR LES ÉLEVEURS DE PORCS À FORFAIT

Première au Québec, la présentation du contrat type des éleveurs à forfait par les Éleveurs de porcs du Québec a été faite dans le cadre du premier « 6 à 8 festif » de 2016. La rencontre était spécialement organisée à l'intention des éleveurs à forfait. Une quarantaine de personnes ont participé à cette activité, qui s'est avérée un franc succès. La formule est simple : du contenu de qualité présenté en moins d'une heure, beaucoup de place aux discussions, le tout agrémenté de victuailles et de rafraîchissements. Festive et décontractée, cette activité pourrait être déployée partout sur le territoire. ✕

## MIEUX CONNAÎTRE LES FERMES DE PETITE TAILLE

Des quelque 3 200 entreprises agricoles de la région, près du tiers sont considérées comme « de petite taille », c'est-à-dire que leur revenu brut annuel est inférieur à 50 000 \$. Avec la modernisation de l'Union, un siège est désormais réservé à un représentant de ces petites fermes aux conseils d'administration des syndicats locaux et des fédérations régionales. Réparties partout sur le territoire, ces fermes doivent saisir l'occasion qui leur est donnée de se concerter et de mieux faire connaître leurs besoins. Si vous vous reconnaissez dans la définition d'une « ferme de petite taille », on vous invite à communiquer avec votre représentant, Marc Dessureault, à [mdessureault@upa.qc.ca](mailto:mdessureault@upa.qc.ca). ✕

## DES ADMINISTRATEURS EN ACTION

Les administrateurs de la Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec ont consacré la journée du 16 mars à une réflexion approfondie sur le rôle qu'ils ont à jouer sur le terrain, en dehors du cadre formel des réunions du conseil d'administration. Intitulée Administrateur en action, cette rencontre a permis à chacun de développer son propre plan d'action afin de jouer pleinement son rôle de leader auprès des agricultrices et des agriculteurs du territoire. ✕

## NOUVEAU PRÉSIDENT POUR VICTORIAVILLE ET SES ENVIRONS

C'est avec plaisir que nous vous présentons le nouveau président du Syndicat de l'UPA de Victoriaville et ses environs, Éric Houle. Éric a amorcé son parcours syndical en 2001 pour défendre « le plus noble des métiers », celui d'agriculteur, et protéger la plus noble des ressources : la terre. « J'ai remarqué qu'en m'impliquant, je pouvais faire changer les choses », affirme-t-il. Avec sa conjointe Lise Normand, il est propriétaire de la Ferme Érilis inc., entreprise laitière de Victoriaville qui détient un quota de 92 kg, un troupeau de 145 têtes pur-sang ainsi que 385 acres en culture où le semis direct et le travail réduit du sol sont une priorité. Éric et Lise ont quatre enfants, et l'un d'entre eux, Alexandre, étudie actuellement en génie agroenvironnemental et en agronomie. Nous souhaitons la bienvenue à Éric dans l'équipe des présidents des syndicats locaux et beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions. ✕



## SUCCÈS RETENTISSANT DU CONGRÈS DE LA RELÈVE

Une centaine de jeunes passionnés d'agriculture de partout au Québec ont convergé, en mars, vers Victoriaville pour le congrès annuel de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ). En 34 ans d'existence, c'était la première fois que l'événement avait lieu au Centre-du-Québec. Et le travail exceptionnel des 12 représentants centricois de la FRAQ a connu un succès retentissant. Une cinquantaine de jeunes ont d'abord pris part à la compétition amicale DéfiFRAQ, où les équipes de chacune des régions s'affrontent dans des épreuves manuelles et un jeu-questionnaire sur l'agriculture. C'est d'ailleurs SRACQ-ATTACK, l'équipe du Centre-du-Québec, qui a remporté les grands honneurs. Le banquet a attiré 250 convives, du jamais vu. Au cours de son brunch-conférence, Nicolas Duvernois, fondateur de Pure Vodka, a enthousiasmé les jeunes par son dynamisme et son parcours d'entrepreneur plutôt rocambolesque. La visite de la Fromagerie du Presbytère, à Sainte-Élizabeth-de-Warwick, a conclu en beauté cette excellente édition du congrès de la relève agricole du Québec. ✕



Le président du Syndicat de la relève agricole du Centre-du-Québec, Benoît Quintal, et le président de la Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec, Jean-Luc Leclair, aux deux extrémités, avec l'équipe gagnante du DéfiFRAQ, composée de Martin Laroche, Noéla Beauchemin, Caroline Allard et Philippe Beauregard.

Martina Allaire

### CULTIVER LE GINSENG DANS VOTRE ÉRABLIÈRE, POURQUOI PAS?

Cette année, le prix de vente du ginseng forestier a atteint un sommet en raison de sa rareté sur les principaux marchés mondiaux. Et contrairement au ginseng de champ, la concurrence est presque inexistante dans la culture du ginseng forestier. « La culture du ginseng forestier, c'est difficile, mais la vente est facile », soutient Rudiger Markgraf, du Club de producteurs de ginseng de la Vallée-de-la-Gatineau. La formation Culture du ginseng sous couvert forestier intéressera tout particulièrement les propriétaires d'érablières, puisque celles-ci constituent un terrain idéal pour la culture du ginseng sauvage. Elle sera offerte au siège social de l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce, à Saint-Georges, le samedi 14 mai. Inscription : 418 228-5110. ✕

### « L'AGRICULTURE, UN SECTEUR ÉCONOMIQUE VRAIMENT À PART »

Le président général de l'UPA, Marcel Groleau, était de passage à la Sucrierie Busque, de Saint-Benoît-Labre, le 15 mars, pour participer à la réunion élargie du conseil d'administration de la fédération régionale. Ayant entretenu les administrateurs des dossiers agricoles de l'heure, il a rappelé que l'agriculture est vraiment un secteur économique à part. Des récoltes imprévisibles, des produits périssables, le faible rapport de force des producteurs à l'étape de la mise en marché, l'inélasticité de la demande et des produits prêts à être commercialisés tous en même temps sont autant de facteurs de risque importants. Vous pouvez revoir Marcel Groleau dans une courte vidéo sur la chaîne YouTube de la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches. ✕



### NOUVEAUX PANNEAUX DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Il est permis de dépasser un tracteur de ferme muni d'un panneau avertisseur sur une route à ligne double continue, si la manœuvre est sans danger, il va sans dire. Malheureusement, trop d'accidents surviennent parce que des automobilistes ne prêtent pas attention aux véhicules agricoles qui tournent à gauche. C'est pourquoi la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches offre des panneaux de signalisation visibles et réfléchissants, qui invitent les automobilistes à la prudence. ATTENTION : ces panneaux à installer à l'arrière d'un tracteur ou d'une remorque sont une mesure supplémentaire et optionnelle de prévention. Ils ne remplacent pas le triangle rouge et orange, obligatoire en tout temps. Faits d'aluminium, du même jaune et de la même qualité que les panneaux de signalisation routière, ils sont vendus au coût de 20 \$, taxes incluses. Passez votre commande ou obtenez plus de détails auprès de Frédéric Poulin à [fpoulin@upa.qc.ca](mailto:fpoulin@upa.qc.ca) ou au 418 228-5588. Vous pouvez aussi vous présenter à l'un des trois points de services de la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches pour en obtenir un. ✕

### NOUVELLE-BEAUCE : RÉVISION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT

La MRC de La Nouvelle-Beauce amorce la révision de son schéma d'aménagement. Elle a mis en place une commission d'aménagement élargie composée de 15 personnes, dont un représentant du secteur agricole. Les autres membres sont tous issus du milieu municipal : maires, directeurs de municipalités, directeurs d'urbanisme et permanents de la MRC. Lors de la première de quatre rencontres, qui s'étaleront jusqu'en juin, la pérennité des activités (agricoles et autres) en milieu agricole a fait l'objet de discussions en ateliers.

Un suivi sera fait auprès des administrateurs du Syndicat de l'UPA de La Nouvelle-Beauce. Étant donné l'importance de l'agriculture sur le territoire de cette MRC, le comité avisier du Plan de développement du territoire et des activités agricoles (PDTAA) sera également consulté. ✕

## MAÎTRES CHEZ NOUS... OU PAS?

L'assemblée générale annuelle du Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec aura lieu le 26 avril 2016 à l'Hôtel Clarion (Sainte-Foy). Cette année, le thème sera « Maîtres chez nous... ou pas? ». Lors de la rencontre, une table ronde portera sur les droits de propriété et la protection des milieux forestiers. ✕

## GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES AGRICOLES

Interpellés par plusieurs enjeux associés aux matières résiduelles, les syndicats de l'Île-d'Orléans, de Côte-de-Beaupré-Québec et de Jacques-Cartier ont déposé un mémoire conjoint à la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ). Le document a fait l'objet d'une présentation publique à la séance de consultation du 2 février, tenue à l'Île-d'Orléans, en vue de l'adoption du projet de Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) de la CMQ.

Les préoccupations des syndicats locaux sont nombreuses : aucune mention de l'agriculture comme génératrice de matières résiduelles dans le PMGMR, problèmes liés à la récupération des plastiques d'enrobage, à la saisonnalité et aux gros volumes de matières résiduelles, absence d'un éco-centre sur l'île d'Orléans et de camions capables de soulever les gros bacs de recyclage, produits biodégradables peu adaptés au contexte agricole de nos régions, sans oublier les inquiétudes entourant l'épandage de boues industrielles sur les terres. Pour permettre une gestion efficace des matières résiduelles agricoles, le mémoire propose de mettre en place des incitatifs, des outils, des services et des activités d'information. ✕

## LES CARRIÈRES EN AGRICULTURE SOUS LES PROJECTEURS

À la fin de janvier, les agents du centre d'emploi agricole ont présenté les possibilités de carrière en agriculture aux étudiants et aux chercheurs d'emploi du Centre de développement de la formation et de la main-d'œuvre. Responsable de la gestion des fonds et des services destinés aux programmes d'emploi, de formation et de sécurité du revenu, ce centre offre, entre autres, des options aux citoyens de la Première Nation huronne-wendat. D'autres présentations dans les écoles et des représentations dans des foires d'emploi de la région auront lieu tout au long de l'année. ✕



Jeunes de la Première Nation huronne-wendat.

## AUDIENCES DU BAPE SUR LE PROJET ÉNERGIE EST

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a tenu, le 7 mars à Lévis, une audience sur le projet d'oléoduc Énergie Est de TransCanada. Le controversé projet a soulevé de nombreuses inquiétudes tant chez les représentants d'organismes environnementaux que chez les citoyens et les agriculteurs. TransCanada a tenté de rassurer les producteurs en affirmant que l'oléoduc serait enfoui à une profondeur telle qu'il ne nuirait pas aux cultures. Seule la plantation d'arbres serait interdite dans l'emprise du pipeline, selon le promoteur.



Une première rencontre controversée au sujet du projet Oléoduc Énergie Est de TransCanada.

D'autres préoccupations ont été soulevées au sujet des compensations liées à la présence de l'oléoduc sur les terres. La diminution de la valeur de celles-ci en raison de la présence du pipeline, la restauration des puits d'eau potable advenant leur contamination et l'assurabilité en cas de catastrophe font également partie des inquiétudes de la communauté agricole. Plusieurs questions adressées au promoteur et aux divers intervenants sont restées sans réponse. ✕

## CONGRÈS DE LA FRAQ : LE MINISTRE N'IMPRESSIIONNE GUÈRE

Un contingent de huit membres de la Relève agricole de la Capitale-Nationale—Côte-Nord (RACNCN) a participé au congrès annuel de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ), les 10, 11 et 12 mars à Victoriaville. Nos délégués se sont joints à une centaine d'autres, venus des quatre coins du Québec, pour discuter des défis de la relève. Le discours du ministre de l'Agriculture, Pierre Paradis, ne les a malheureusement pas convaincus que la relève agricole constitue, à ses yeux, une priorité.

Au cours du DéfiFRAQ, qui avait lieu à la ferme Savaron Holstein de Laurierville, 12 des 13 associations régionales de la FRAQ se sont affrontées. L'équipe Les Bêtes du Nord (Jason Perron, Jean-Claude Jr Tremblay, Julie Bouchard et Carl Bouchard) a fièrement représenté la région de la Capitale-Nationale—Côte-Nord lors de ces épreuves! ✕



Les Bêtes du Nord.

### UNE NOUVELLE PRÉSIDENTE POUR LA FRAQ

Après sept ans à la barre du Conseil régional des jeunes agriculteurs (CRJA), Michèle Lalancette, relève en production laitière à Saint-Bruno, a succédé à Pascal Hudon à la présidence de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ), lors du 34<sup>e</sup> congrès de l'organisme. Michèle est très enthousiaste à l'idée de relever de nouveaux défis à l'échelle provinciale : on reconnaît bien là son leadership et son ardeur au travail. C'est Daniel Girard, producteur de céréales biologiques de Saint-Prime, qui assurera les responsabilités de Michèle à la tête du CRJA, en plus de conserver ses fonctions de représentant régional au conseil d'administration de la FRAQ. ✕



### AVRIL : LE TEMPS DES... BRUNCHS!

Avril est de retour et le Syndicat local de l'UPA Domaine-du-Roy en profite pour rassembler parents et amis autour d'un brunch, avant de plonger dans la préparation des semences. L'activité est prévue le 24 avril, à 10 h, au Centre communautaire de Chambord. Pour vous procurer des billets, vous devez joindre un administrateur de votre syndicat local. Bon brunch à tous! ✕

### PROGRAMMATION 2016 EN PRÉVENTION

On le sait, de nombreux accidents ont été recensés ces dernières années dans les silos à grains. C'est pourquoi le programme de prévention 2016 de la Fédération de l'UPA du Saguenay—Lac-Saint-Jean portera sur les meilleures façons de prévenir ce genre d'accidents.

Des présentations de professionnels du milieu de la santé et de la sécurité au travail permettront de mieux outiller, d'informer et de sensibiliser les agriculteurs à l'importance d'agir avec plus de discernement et de prudence. Pour certaines activités, nous aurons également droit à des témoignages d'agriculteurs et de professionnels du service des incendies.

Pour en savoir plus, contactez Michaël Thibeault au 418 542 2032, poste 230. ✕

### RETOUR SUR L'AGA DU LAIT

Plus de 125 productrices et producteurs étaient présents à l'assemblée générale annuelle (AGA) des Producteurs de lait du Saguenay—Lac-Saint-Jean, le 11 mars. Ensemble, ils ont félicité Martin Bouchard et Sonia Lapointe, qui ont récemment reçu la très convoitée distinction de Maître-éleveur Holstein. L'assemblée a également souligné l'engagement de Daniel Côté, ancien administrateur. Le président Daniel Coulombe en a profité pour souhaiter la bienvenue à Vicky Boily, nouvelle administratrice dans le secteur de Saguenay.

Enfin, les noms des entreprises lauréates du concours Lait'Xcellent ont été dévoilés. Toutes nos félicitations à la Ferme Hervé Boudreault et Fils SENC, à la Ferme Michel et Sébastien Potvin ainsi qu'à la Ferme Isabelle et Marc Julien.

Cinq résolutions ont été débattues. Elles portaient notamment sur le maintien de la production laitière dans la région et sur les importations de concentrés protéiques. ✕

### TOUT LE MONDE EN JASE DANS LE CHAMP!

Les syndicats locaux de la région ont décidé de revoir le modèle de leur assemblée printanière. Ces rencontres se veulent dorénavant plus conviviales : pas d'ordre du jour, pas de procès-verbal, uniquement des producteurs qui parlent de ce qui les intéresse. D'où le thème retenu cette année : « Tout le monde en jase dans le champ! ». Pour plus de détails, surveillez votre courrier. ✕



### FINALE RÉGIONALE DU DEFIFRAQ

Réunies à Mont-Joli, des équipes de jeunes agriculteurs de la relève venus des quatre coins du territoire se sont affrontées le 20 février à la finale régionale du DéfiFRAQ 2016. Avec ses épreuves manuelles et son jeu-questionnaire, cette compétition exige beaucoup de savoir-faire et de solides connaissances agricoles. Pour une deuxième année de suite, les Fardoques olympiques de la MRC des Basques ont remporté la première place qui les a conduits à la finale provinciale du 10 mars à Victoriaville. L'équipe Terre à Terre de la MRC de La Matanie s'est emparée de la deuxième marche du podium. L'Association de la relève agricole du Bas-Saint-Laurent remercie les partenaires du Défi-FRAQ 2016 : la Direction régionale du MAPAQ du Bas-Saint-Laurent et le Centre de formation professionnelle de Mont-Joli-Mitis. ✕



Les Fardoques olympiques du groupe Réagi et des organisateurs de l'événement : Jonathan Bergeron, Marc-André Lebel, Joëlle Ouellet, Pascale-Andrée Maegerli, Samuel Ouellet et Caroline Bélanger.

### HOMMAGE À GILBERT RIOUX

Plus d'une centaine de participants, réunis pour l'assemblée générale annuelle (AGA) des Producteurs de lait du Bas-Saint-Laurent (PLBSL), ont rendu un hommage bien senti à Gilbert Rioux, qui en a été le président de 1998 à 2015. À tour de rôle, le président des Producteurs de lait du Québec, Bruno Letendre, la directrice générale de Novalait, Élise Gosselin, l'actuel président des PLBSL, Gabriel Belzile, et le secrétaire, Éric Pagé, ont souligné les grandes qualités humaines de Gilbert Rioux ainsi que l'impressionnant travail qu'il a accompli. ✕



Marie Roussel et Gilbert Rioux. À l'arrière : Éric Pagé, Gabriel Belzile, Bruno Letendre et Élise Gosselin.

### ENSEMBLE, VISIONS LA CROISSANCE

Sous le thème « Ensemble, visions la croissance », la 42<sup>e</sup> AGA du Syndicat des producteurs de bovins du Bas-Saint-Laurent proposait à ses membres une conférence sur les marchés et l'impact du cycle du bœuf. Parmi les faits saillants de 2015, ils ont fait le point sur la sécurité du revenu, la santé et le bien-être animal, la représentativité des comités de mise en marché et l'évaluation périodique du plan conjoint. Les producteurs ont en outre reconduit Jacques Fortin, Daniel Reichenbach et Normand Dumais respectivement dans leurs fonctions de président, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> vice-président. Le Syndicat leur souhaite un bon mandat! ✕



# DÉPASSE LES ATTENTES. PUIS LES SURPASSE.



LA CAPACITÉ  
DE REMORQUAGE  
LA PLUS ÉLEVÉE DE SA CATÉGORIE

**31 210 LB<sup>1</sup>**

LE COUPLE  
LE PLUS ÉLEVÉE  
DE SA CATÉGORIE

**900 LB-PI<sup>1</sup>**

L'argument en faveur du Ram Heavy Duty a plus de poids que jamais : 31 210 lb pour être exact. Cette capacité de remorquage la plus élevée de la catégorie profite du couple le plus élevé de sa catégorie, soit 900 lb-pi<sup>1</sup>, produits tous les deux par la puissance légendaire du moteur turbo diesel Cummins de 6,7 L du Ram Heavy Duty, livrable en option. De plus, sa périodicité de vidange d'huile<sup>2</sup> de 24 000 km compte parmi ses autres caractéristiques en tête de catégorie. Ce n'est pas surprenant qu'il s'agisse du camion le plus durable au Canada<sup>3</sup> et qu'il fasse partie de la gamme de camions la plus vendue au pays<sup>3</sup>. Contactez-nous au sujet du Ram Heavy Duty dès aujourd'hui.

Ce pourrait être le meilleur investissement jamais fait par votre entreprise.



**FCA**  
FIAT CHRYSLER AUTOMOBILES

SERVICE DES PARCS DU CANADA

[fleet.fcacanada.ca/fr](http://fleet.fcacanada.ca/fr) 1 800 463-3600

<sup>1</sup>En fonction des camions 2500/250 et 3500/350. <sup>2</sup>Selon les données d'IHS Automotive - fournies par Polk sur les véhicules en service au Canada en date du 1<sup>er</sup> juillet 2015, pour les camions diesel de grande taille 2500/250 et 3500/350, et les années modèles de 1984 à 2015. <sup>3</sup>Selon les données d'IHS Automotive - fournies par Polk sur l'immatriculation de tous les véhicules neufs de la gamme complète de camions diesel Ram vendus au pays comparativement au nombre total de gros camions diesel de la concurrence vendus en 2014 (données de fin d'année).

183243

# ENTREPRENDRE LA VOIE DE LA CROISSANCE



## AGRICARTE, FIÈRE PARTENAIRE DU PROGRAMME AVANTAGES DE L'UPA

Faites croître vos bénéfices grâce à un outil de financement offert exclusivement aux producteurs agricoles canadiens, et ce, sans frais annuels.

[agricarte.ca](http://agricarte.ca)

 AgriCarte®

 **Desjardins**  
Entreprises

Coopérer pour créer l'avenir

183287

T-13662F (2016/01)